



Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le 28 novembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 novembre 2022, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Murielle DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINE
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
Anne OLIVIER

Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Marc FLEURY
Sylvie LAJEANNE
Isabelle LE HEIN
Martin MOTTET
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Laurent GODET, Camille BRANCHEREAU, Philippe RODRIGUES, Linda DION, Oscar NAVARRO, Christophe BOUVIER-BRAULT

Avait donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Laurent GODET à Murielle DINTHEER, Camille BRANCHEREAU à Katell ANDROMAQUE, Philippe RODRIGUES à Frédéric CHATELLIER, Linda DION à Laurent BREZAC, Oscar NAVARRO à Marc FLEURY, Christophe BOUVIER-BRAULT à Erwan BOUVAIS

Anne OLIVIER a été élue Secrétaire de Séance.

RAPPORTS ANNUELS 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

DL_2022_11_02

Monsieur LEBOSSÉ et Monsieur BRIANT exposent :

Chaque année, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés sont présentés en conseil métropolitain puis en conseil municipal.

Ils répondent à l'obligation de transparence, en donnant aux usagers de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de la collecte et du traitement des déchets, les informations prévues par le décret 95-635 du 6 mai 1995, complété par le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, et celles prévues dans l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Les rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau, de l'assainissement et du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés, ils sont disponibles à la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités.

Présentés au Conseil Métropolitain de Nantes Métropole lors de sa séance publique du 30 juin 2022, ces rapports font aujourd'hui l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal, conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n°2016 - 1087 du 8 août 2016 – art 31.

Vu l'avis de la commission Aménagement Durable réunie le 15 novembre 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE PRENDRE ACTE de la présentation des rapports annuels 2021 relatifs aux services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets.**

Le Conseil Municipal prend acte des rapports d'activités.

Pour extrait certifié conforme,
La secrétaire de séance

ANNE OLIVIER



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,


FABRICE ROUSSEL


Transmise en préfecture et mise en ligne sur le site internet de la Ville le - 5 DEC. 2022

Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



**Commune de
La Chapelle sur Erdre**

Réalisation :
Direction du Cycle de l'Eau
Sept 2022

SOMMAIRE

Éléments introductifs

Axe 1 : anticipation des besoins et sécurisation en eau potable

Axe 2 : santé et biodiversité des cours d'eau

Axe 3 : prévention des inondations

Axe 4 : accès à l'eau pour tous et relation usagers

Axe 5 : valorisation des ressources et diminution de l'empreinte écologique

Éléments financiers

Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



Nantes
Métropole

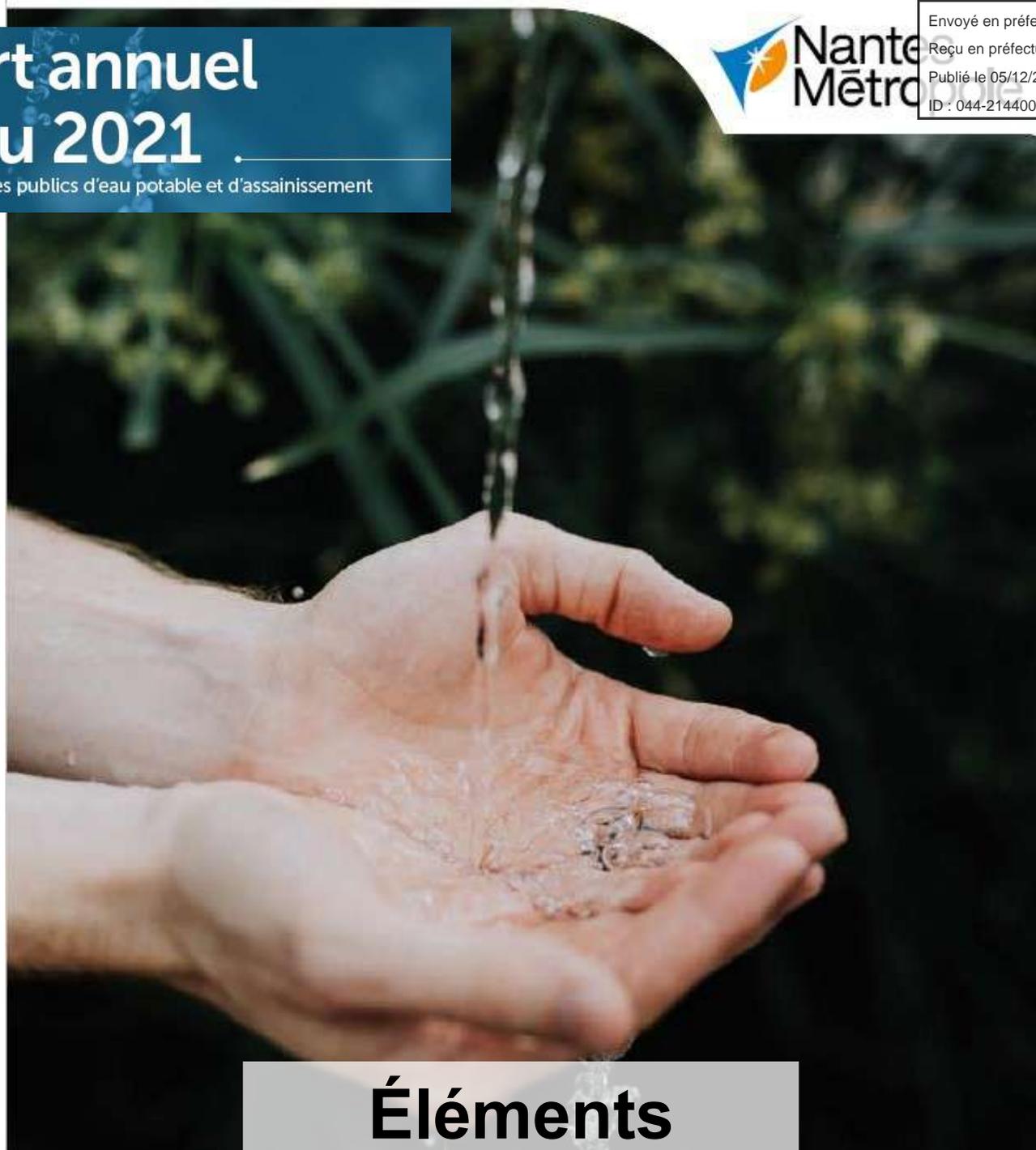
Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

SLOW



Éléments introductifs

Les enjeux et chantiers du mandat

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

1 usine principale

+ 170 000 habitants en 2050

Q Loire étlage : - 50% en 2070



1. Anticipation besoins futurs et sécurisation eau potable



2. Santé et biodiversité des cours d'eau



5. Ressources et empreinte écologique



4. Accès à l'eau pour tous et relation usagers



3. Prévention des inondations

56 GWh/an : 12 000 foyers moy.

2400 Tonnes de CO2 / an

Epandage boues : 20 000 ha

Rendement réseau : 85%

3% de taux d'impayés soit 3 M€

7000 bénéficiaires TSE / an

7700 km de réseaux : Nantes-New Delhi

ECP : 30 à 70% selon les SA

6/25 STEU saturées en 2025

8% de NM en aléa ruissellement

50 points noirs dans le SDAP

Le cycle de l'eau domestique

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
 Reçu en préfecture le 05/12/2022
 Publié le 05/12/2022
 ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Schéma de la chaîne d'approvisionnement en eau potable

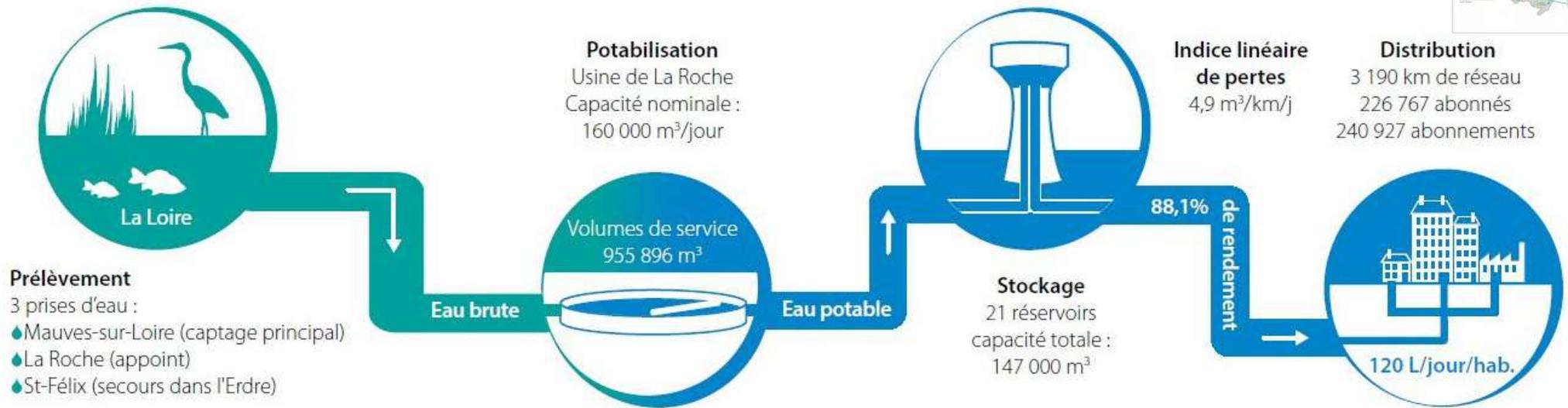
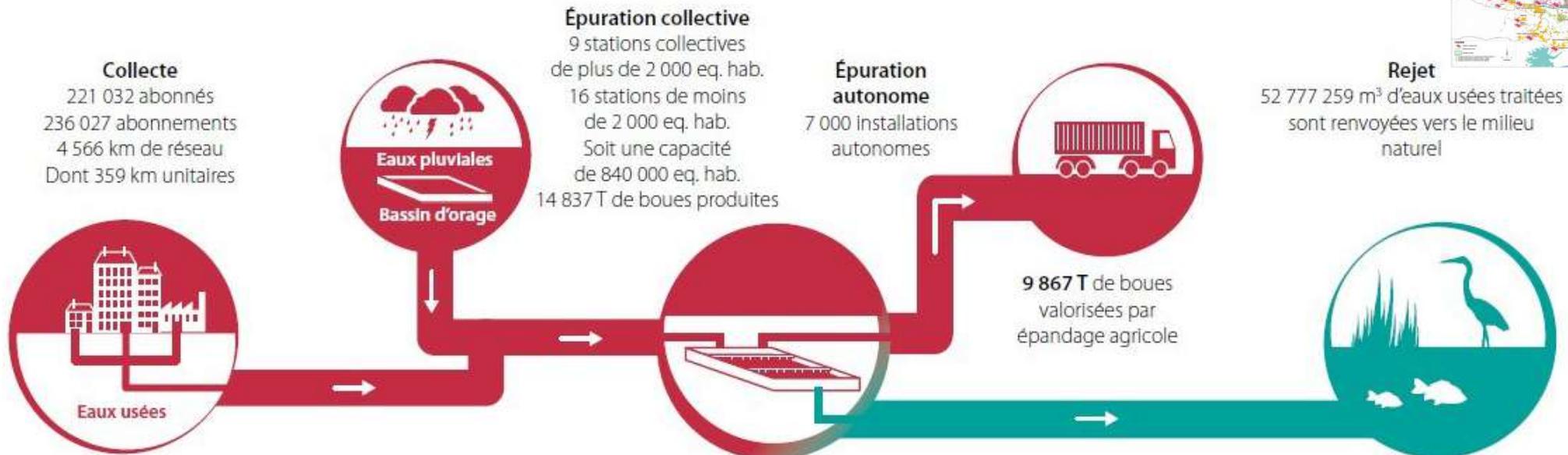


Schéma de la chaîne de dépollution des eaux pluviales et usées



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

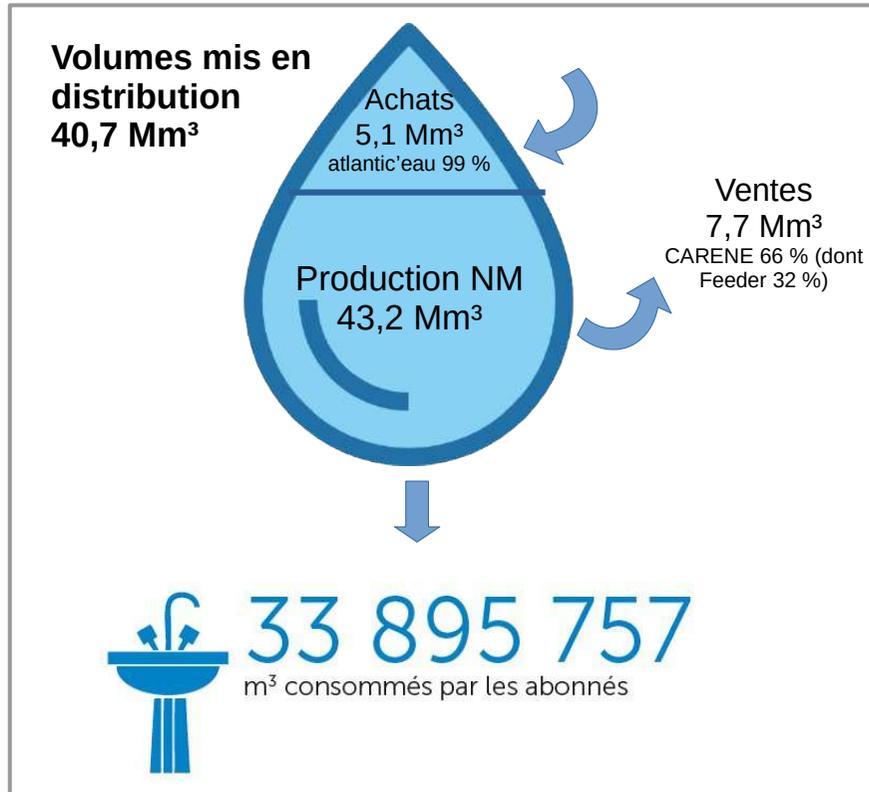
ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Nantes
SLO
Métropole



**AXE I : anticipation
des besoins futurs et
sécurisation en eau
potable**

Production et distribution d'eau potable

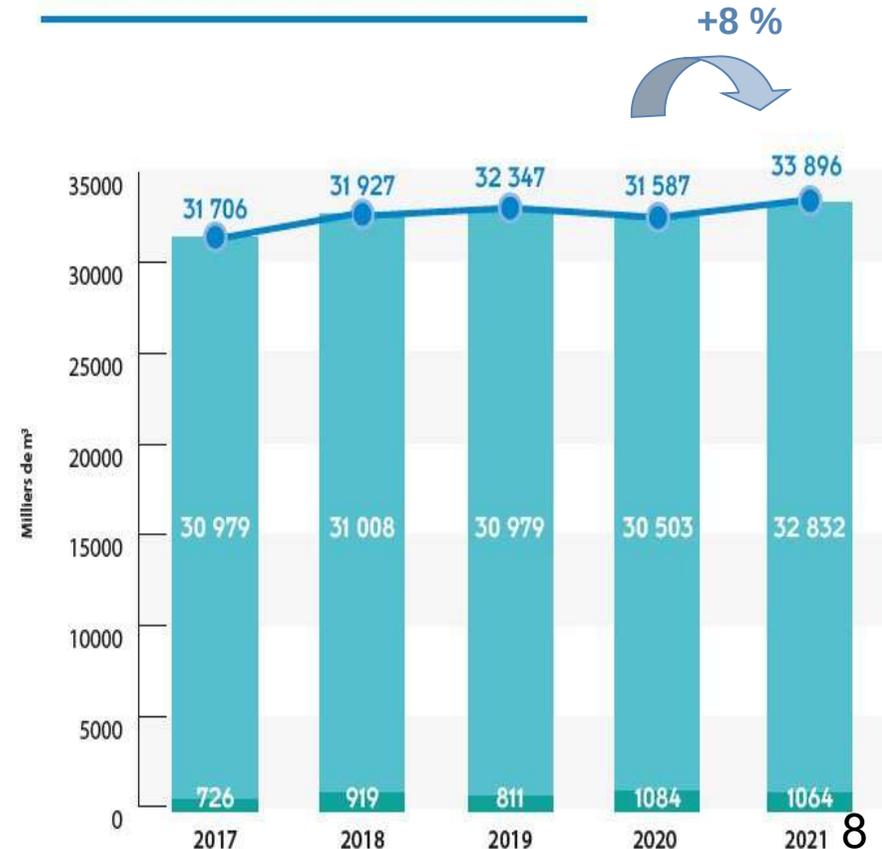


Volumes consommés : +8 % par rapport à 2020

A nuancer car estimation des volumes consommés 2020 sous-estimés (pas de relevés réels en raison de la crise sanitaire)

Volume facturé sur la Chapelle-sur-Erdre : 0,89 Mm³ soit 2,6% des volumes facturés sur Nantes métropole

Évolution des volumes consommés de 2017 à 2021



La qualité de l'eau

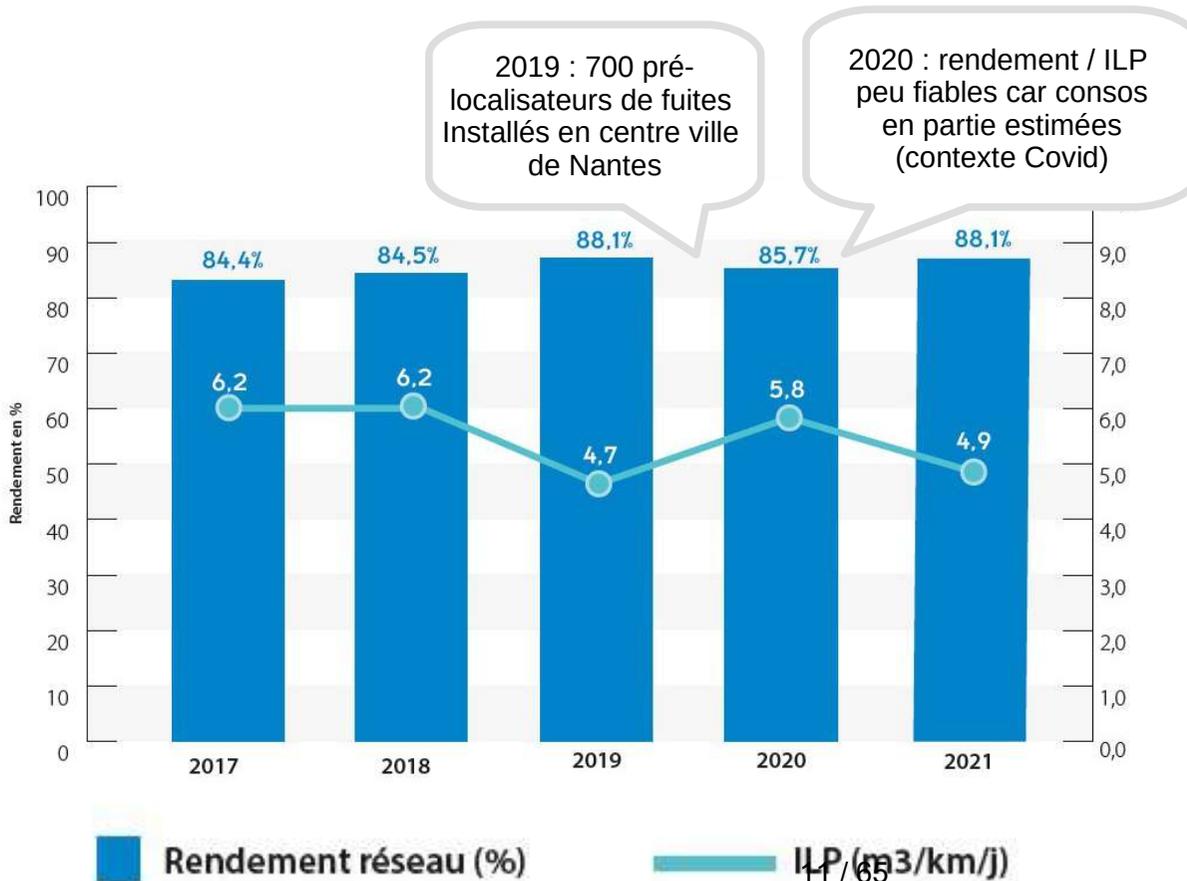
Une **eau distribuée de bonne qualité** microbiologique et physico-chimique. Des dépassements ponctuels :

- eau distribuée par l'**usine du Plessis-Pas-Brunet** :
 - × Métabolite de pesticide ESA-métolachlore : dépassements inférieurs aux limites de consommation (dérogation préfectorale sur ce paramètre)
 - × Nitrates : actions correctives mises en place
- eau distribuée par l'**usine de la Roche** :
 - × Fer : actions correctives mises en place (purges, travaux...)

Connaissance et gestion du réseau d'eau potable

2021

- Une connaissance satisfaisante du réseau eau potable (indice de 99/120)
- Un réseau performant : **rendement de 88,1 %** > rendement seuil objectif fixé par décret de 2012 (72 % en 2021)



Sur la Chapelle-sur-Erdre :
 162 km de réseau de distribution
 (5,1% du linéaire total)

Un taux de renouvellement des réseaux en progression en 2021 :

- **0,65 %** contre 0,53 % en 2020
- 21km de réseaux renouvelés contre 17 en 2019/2020 et 13 en 2018

=> Objectif d'atteindre **1 %** de renouvellement /an

- **Modernisation usine eau potable** : poursuite de la construction des ouvrages de la phase 2
- **Sécurisation eau potable**
 - ✓ Sud-Ouest de la Métropole : renouvellement de canalisations
 - ✓ Mauves-sur-Loire : passation marché de travaux
- **Renouvellement de réseaux** : Le Pellerin, Nantes, Saint-Herblain, Couëron



Usine de la Roche : nouveaux filtres à sable et canalisations de transfert des eaux traitées



Les perspectives

- 2023 : livraison usine eau potable suite modernisation
- Schéma directeur AEP, réflexion sécurisation à long terme (diversification ressources / sites de production)
- Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Nantes
SLO
Métropole



AXE II : santé et biodiversité des cours d'eau

Assainissement : collecte et rejets d'eaux usées

2021

- 6,6 % du réseau d'eaux usées curé, 7,5 % pour le réseau pluvial
- Un peu plus de **6000 contrôles de raccordement** de particuliers
- Un travail d'autorisation des rejets « industriels » en progression : **110 arrêtés et conventions** fin 2021 (sur 180 conventionnables)



Des déversements moins importants en 2021 sur le réseau unitaire :

- Pluviométrie : cumul annuel de 728 mm (929 mm en 2020)
- Des rejets au milieu naturel inférieurs à 2020 mais importants pour 5 ouvrages sur 24, dont **déversoir Broutelle = 60 % des flux par temps de pluie**
- Un flux de DBO5 par temps de pluie estimé à 4,5 % du flux total produit en 2021, soit **< au seuil réglementaire de 5 %**

Une conformité à nuancer car certaines données considérées comme incomplètes



BSR, SDAEU, autosurveillance et métrologie, modélisation, renouvellement des réseaux ...



Sur la Chapelle-sur-Erdre :
215,9 km de réseau de collecte
(4,7% du linéaire total)

Un déversoir d'orage



Assainissement : connaissance et gestion du patrimoine

2021

- Une connaissance satisfaisante du réseau assainissement (indice de 86/120)
- De nombreux ouvrages sur le territoire :

25 STEU

dont :

9 
stations d'épuration
collectives de plus
de 2 000 équivalents
habitants

396
postes de
refoulement
eaux usées

48
déversoirs
d'orage

14
stations de
relèvement
eaux pluviales

Un taux de renouvellement des réseaux en progression en 2021 :

- **0,53 %** contre 0,42 % en 2020
- 12km de réseaux renouvelés contre 10 en 2020 et 5 en 2019

=> Objectif d'atteindre **1 % de renouvellement /an**



Assainissement : traitement des eaux usées et gestion des boues

2021

- Des volumes traités en diminution par rapport à 2020
- Une **conformité de plus de 99%** des 9 stations d'épuration de plus de 2000 EH au regard des arrêtés préfectoraux

Station d'épuration Petite-Californie



Station d'épuration de Tougas



Volumes traités par les stations d'épuration collectives

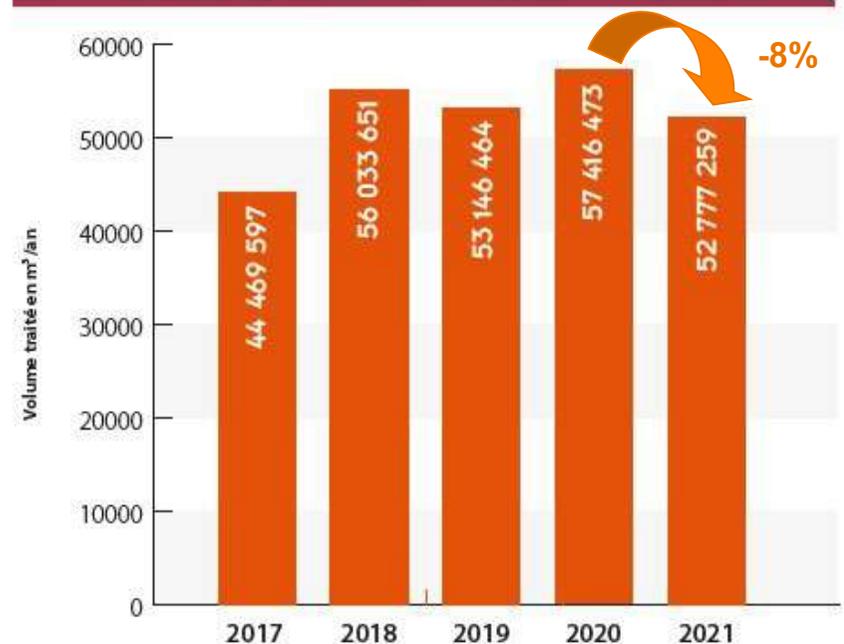


Schéma directeur
« boues »
en cours

Les boues

- 100 % des 15 059 tonnes de boues évacuées valorisées selon des filières conformes
- **Épandage agricole : 66 %**
Compostage : 34 %

2021

Taux de conformité des installations (contrôles 2021) :

- Conformes : **25 %** (contrôle < 10 ans)
- Conformes mais présentant un dysfonctionnement : **30 %** (pas de délai de mise aux normes)
- Non conformes : **45 %** (mise aux normes dans un délai de 4 ans)



7000

installations d'assainissement non collectif

13 500

habitants desservis



Activités et aides 2021

- 746 contrôles réalisés (conception, exécution, bon fonctionnement)

Un dispositif d'aides financières pour la réhabilitation mis en place en 2009 : **217 500€ d'aides en 2021** (1,4M€ depuis 2009)

Réhabilitation ANC, nouveau dispositif : jusqu'à 65 % d'aides NM



- **Stations d'épuration :**
 - ✓ **Tougas** : maîtrise d'œuvre pour fin des travaux sur conduites de recirculation des boues, consultation travaux de réhabilitation des ouvrages d'entrée
 - ✓ **Brains** : rédaction marché pour réalisation de la nouvelle station
 - ✓ **Petite Californie** : travaux by-pass, diagnostic bache de pompage d'entrée
- **BSR Barbin** : démolition préalable aux travaux
- **Autosurveillance et métrologie** : études d'AMO nouvelle campagne
- **Renouvellement réseaux** : Nantes, Saint-Herblain, Couëron, Vertou, Sautron, Carquefou, Mauves-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, la Chapelle-sur-Erdre



BSR Barbin : démolition préalable aux travaux de construction



Les perspectives

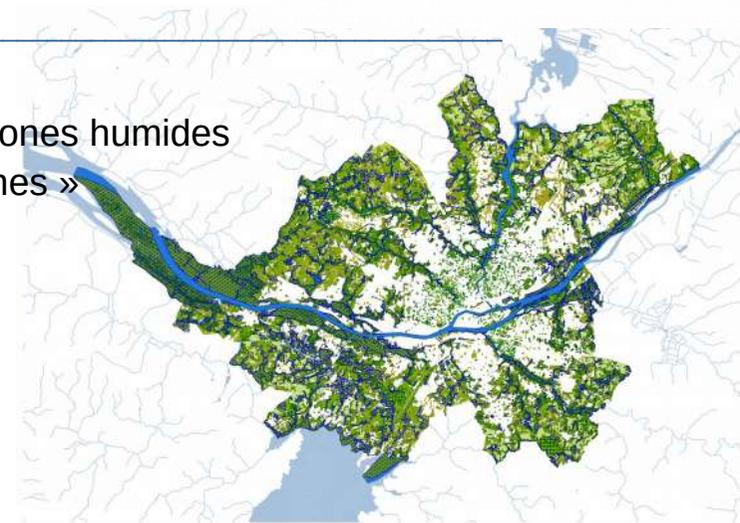
- Fin schéma directeur assainissement SyAM 35 et du schéma directeur boues fin 2022
- Projet nouvelle station d'épuration Nantes Est
- Poursuite augmentation renouvellement pour atteindre les 1 %

Milieux aquatiques : enjeux et réalisations 2021

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
 Reçu en préfecture le 05/12/2022
 Publié le 05/12/2022
 ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

CHIFFRES CLEFS

- **1000 km** de cours d'eau et étiers, 9500 ha de zones humides
- **0 %** en bon état, mais des masses d'eau « vitrines »
- **2001** : début des actions sur les cours d'eau
- **2018** : prise de compétence GEMAPI



2021

- Poursuite de l'étude AMAPI = Ambition pour les Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- **Bassins versants Cens-Gesvres et Charbonneau** : démarches préparatoires au lancement des travaux (inventaires faune-flore, communication, concertation propriétaires ...)
- **Grande vallée de Bouguenais et marais Nord Loire** : poursuite des travaux

On restaure les cours d'eau

Restaurer le lit d'une rivière
 Le lit d'une rivière est l'espace occupé par un cours d'eau de façon permanente ou temporaire. On dit qu'une rivière a un lit stable si elle ne change pas de position. En bon état, les rivières jouent un rôle essentiel pour être humides, réguler les crues, améliorer de la qualité de l'eau, favoriser la biodiversité... Travaux par les activités humaines comme cours d'eau ont besoin d'être restaurés pour retrouver une bonne santé. Des interventions sont alors nécessaires : création de méandres, apport de matériaux...

Restaurer la ripisylve (végétation des berges)
 La terre-ripienne provient du latin « ripa » la rive et « sylva » la forêt. La ripisylve est composée de formations basses, d'arbustes et d'herbacées. Elles ont le rôle de protéger et de stabiliser le lit de la rivière et de favoriser son auto-nettoyage. Elles sont indispensables au bon fonctionnement de la rivière : amélioration de la qualité de l'eau, maintien des berges... Pour une ripisylve en bon état, des travaux de nettoyage, d'entretien, d'entretien et de plantation sont nécessaires.

Intervenir sur les ouvrages hydrauliques
 Ponts, barrages, biefs, ponts d'eau... Ces aménagements construits sur les rivières pour faciliter les activités humaines sont nombreux. Ils peuvent perturber l'écoulement de l'eau et provoquer des obstacles à l'écoulement des poissons et au transport des sédiments. Chaque année, la rupture de la continuité écologique. Pour recréer cette continuité, ces ouvrages sont parfois ouverts ou fermés, aménagés ou supprimés.

Lutter contre les espèces invasives
 Les espèces invasives sont des espèces animales ou végétales exotiques qui ont le capacité de coloniser massivement un milieu. Leur présence peut provoquer des problèmes de santé publique, une baisse de la biodiversité ou encore un impact sur l'économie locale. Pour empêcher leur prolifération, responsable de la dégradation du milieu, des travaux de nettoyage, arrachage, sont réalisés.

Restaurer les zones humides
 Les zones humides sont des espaces naturels importants qui répondent à des besoins multiples : prévention des crues, zones de débordement et de stockage de l'eau, réduction de l'oxygène en période sèche, amélioration de la qualité de l'eau (filtration naturelle), réservoir de biodiversité. Pour réaliser ces fonctionnalités, des travaux de restauration sont réalisés : ouverture du milieu, recréation de la zone humide avec la rivière...

En savoir plus : metropole.nantes.fr/restauration-rivieres

ma rue
 mon quartier
 ma ville
 metropole.nantes.fr

Les perspectives

- Début des travaux Cens-Gesvres, Charbonneau en 2022
- Finalisation étude AMAPI fin 2022 : ambition et priorités d'intervention à horizon 2033
- Mise en place de la taxe GEMAPI au 01/01/23 pour une ambition renforcée



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

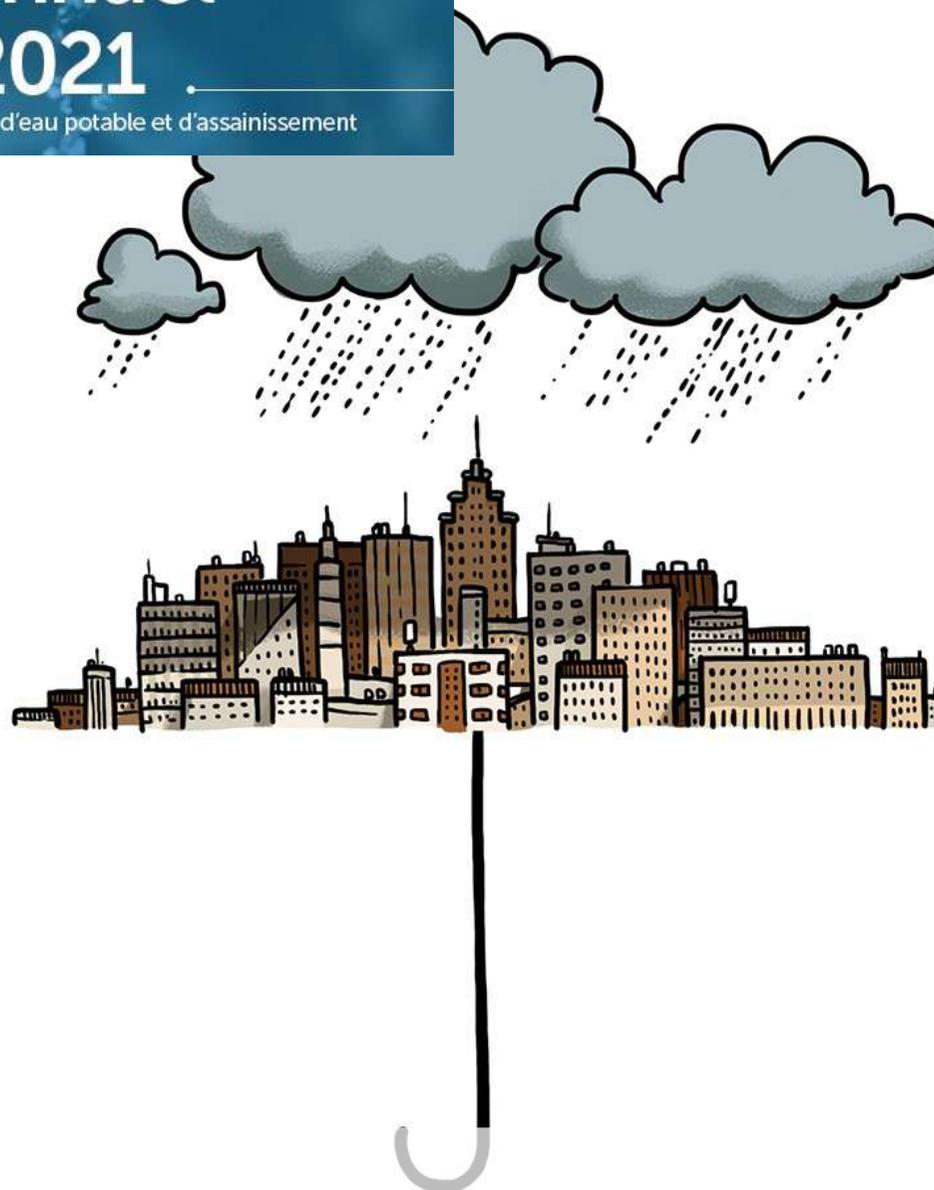
Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Nantes
SLO
Métropole



AXE III : prévention des inondations



CHIFFRES CLEFS

- **2015** : Schéma directeur d'assainissement pluvial ; **50 points noirs**, correspondant à 25 opérations
- **2019** : zonage pluvial annexé au PLUm
- **2021-2026** : nouveau mandat, budget renforcé = 9 940 k€ (pour environ 15 opérations, études et travaux)

2021



Agrandissement et réfection du bassin Hulonnaire (Pré poulain)

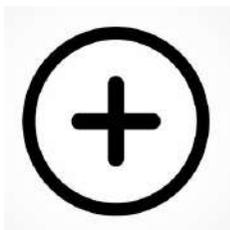


- Fin des travaux d'amélioration hydraulique bassin du Pré Poulain (Thouaré-sur-Loire), sensibilisation riverains (Ecopole)
- Poursuite études :
 - ✓ Secteur Grenouillis (La Chapelle sur Erdre) : réalisation et finalisation de l'étude hydraulique, définition des solutions à mettre en oeuvre et présentation à la commune
 - ✓ Secteur la Verrerie (Couëron) : réalisation et finalisation de l'étude de faisabilité de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'assainissement des eaux pluviales, définition des solutions à mettre en oeuvre et présentation à la commune
 - ✓ Secteur Ormes/Peupliers (Vertou) : réalisation des études de projet en 2021

2021

Lancement de nouvelles études :

- ✓ étude hydraulique Basse-Goulaine (inondations pluviales)
- ✓ études bassin versant de la Martellière (Saint-Sébastien-sur-Loire) et réunion publique en octobre
- ✓ **diagnostic et études hydrauliques à la Chapelle-sur-Erdre (rue de la Gare, ruisseau de la haie) et à Nantes (Petit Port)**



- **Gouvernance** : dialogue avec communes via Commissions Locales de Pôle
- **Accompagnement au zonage pluvial** : guide d'application pour professionnels de l'aménagement (livraison 2022)
- Mise en place d'un marché accord-cadre pour faciliter le lancement des nouvelles études hydrauliques pluviales et fluviales

Les perspectives

- Service pluvial étoffé à compter de 2022 : deux nouveaux conducteurs d'opérations
- Poursuites des études hydrauliques et mise en œuvre des travaux
- Expérimentation désimperméabilisation / déconnexion des eaux pluviales (AAP agence de l'eau) sur secteur unitaire de Tougas et projet Grand Bellevue



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

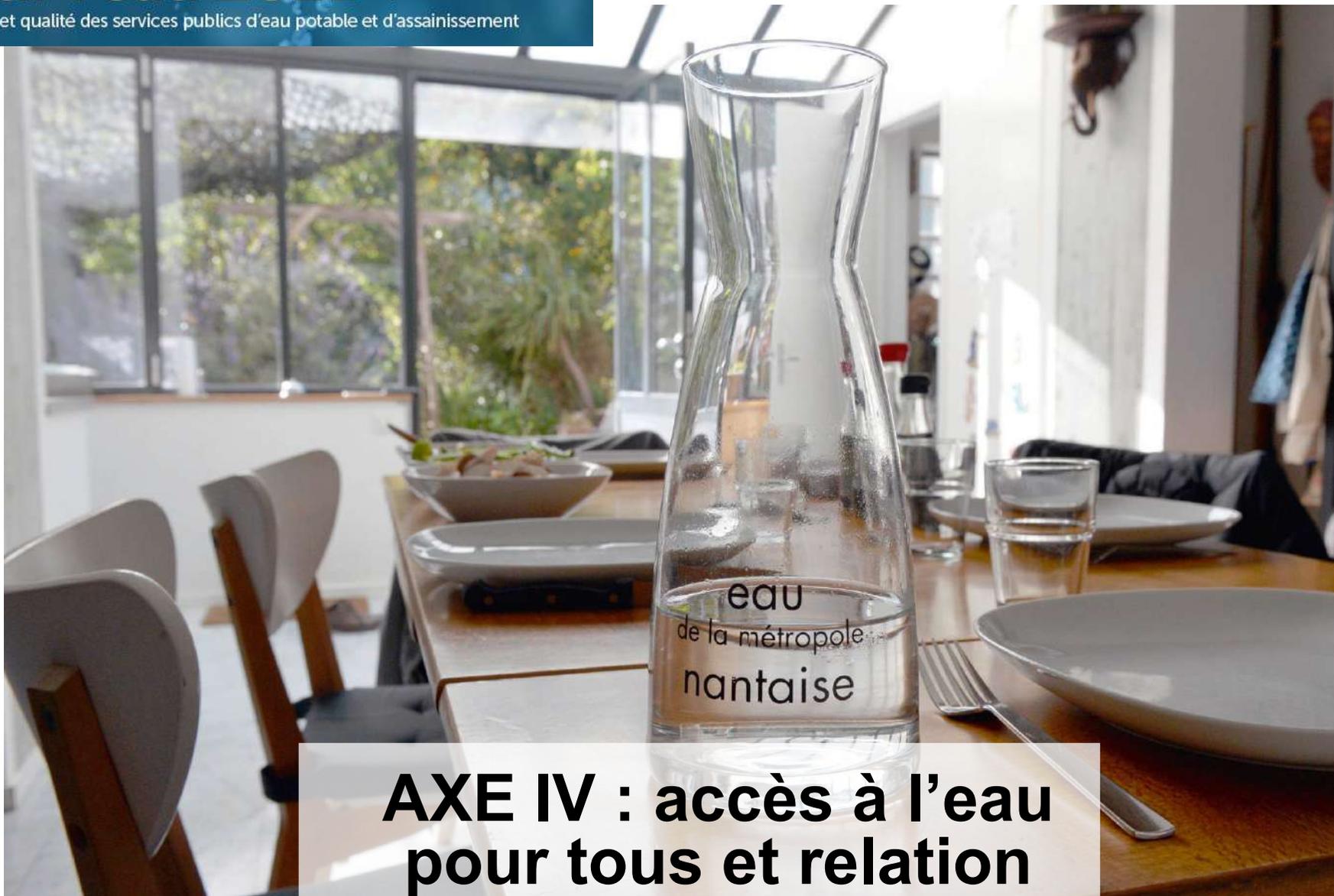
Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Nantes
SLO
Métropole



AXE IV : accès à l'eau pour tous et relation usagers

Les abonnés du service public

 **226 767**
 abonnés au total pour
 673 000 habitants
 (population municipale)

- 2 opérateurs
- **240 927 abonnements**
- Un taux faible de réclamations écrites (0,65/1000 abonnés)
- Un taux de respect du délai d'ouverture des branchements de 97,6 %

Eau potable

Répartition des abonnés eau potable

8 298 abonnés Eau à la Chapelle-sur-Erdre

VEOLIA – secteur Ouest : **18 %**

Opérateur public : **64,5 %**

VEOLIA – secteur Est : **18 %**

Répartition des abonnés assainissement

SUEZ – GRAVITÉO : **32,6 %**

7 884 abonnés Asst à la Chapelle-sur-Erdre

Opérateur public : **67,24%**

- 2 opérateurs
- **236 027 abonnements**
- Un taux faible de réclamations écrites (0,09/1000 abonnés)

Assainissement

 **221 032**
 abonnés au service public de l'assainissement collectif

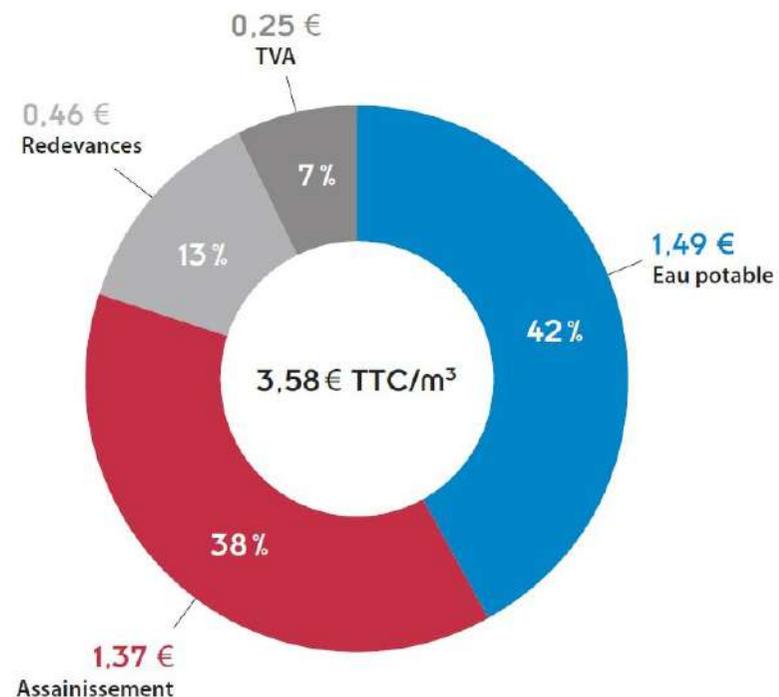
Un prix de l'eau unique et maîtrisé

Prix de l'eau au 01/01/22

Pour facture type
120m³, eau et
assainissement

 **3,58**
euros TTC/m³

- +2 % par rapport à 2021 lié à l'inflation
- Prix inférieur au prix moyen des grandes villes françaises (>100000 hab) : 3,93€ TTC/m³ au 01/01/19 (rapport 2021 SISPEA/OFB)
- **Redevance SPANC au 01/01/22 = 20,27€ HT** par semestre (+1,5 % par rapport à 2021)



Tarifification sociale de l'eau

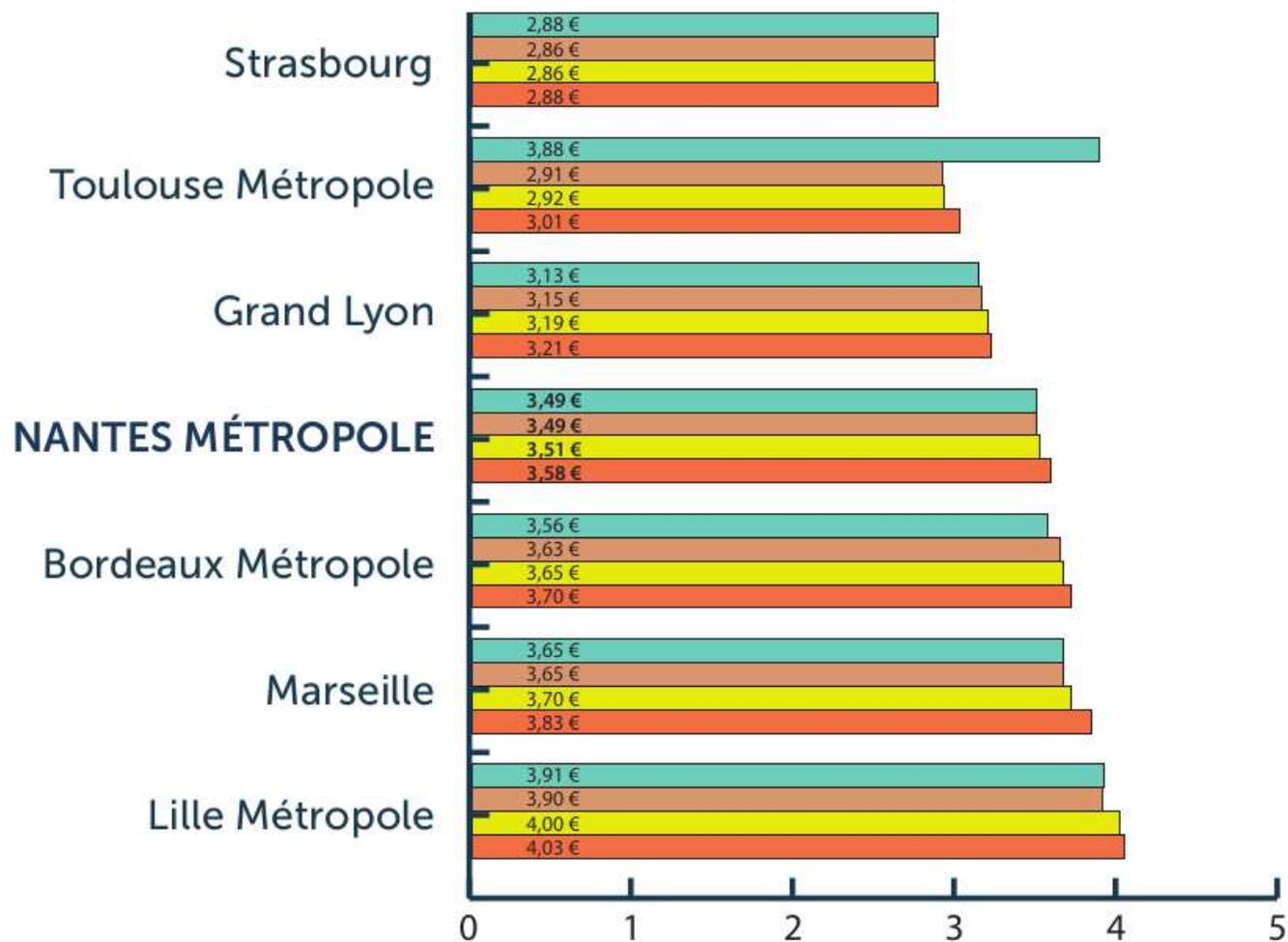
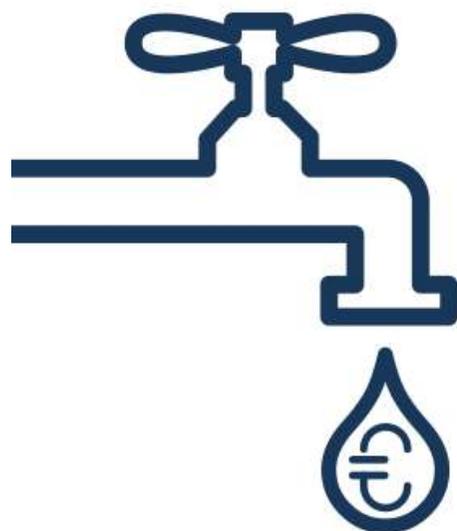
2021

- **7427 ménages** aidés (dispositif automatique en majorité + dispositif déclaratif)
- **472 506 € d'aides versées**
- 35 096 € de compensations totales ou partielles (trésor public)
- Coûts de gestion 2021 : 20 000 € (< à 5 % coût global)

80 ménages
160 bénéficiaires
sur la Chapelle-sur-Erdre
Soit 5 591 € versés (1,2 %
des aides) **pour un montant**
moyen de l'aide de 70 €

Un prix de l'eau unique et maîtrisé

COMPARATIF DES PRIX DE L'EAU ENTRE GRANDES VILLES 2019 À 2022



1^{er} janvier 2019

1^{er} janvier 2020

1^{er} janvier 2021

1^{er} janvier 2022

Ecoute usagers



- Etude stratégique sur la relation usagers finalisée
- Observatoire du goût de l'eau
- Enquête usagers sur la tarification sociale

Sensibilisation scolaires



4 classes sur la Chapelle-sur-Erdre

- Cycle pédagogique avec 4 animations : cycle de l'eau, eau potable, assainissement et milieux aquatiques
- Bilan 2020-2021 : 67 classes inscrites, 258 animations réalisés, soit 2025 élèves sensibilisés

Coopération internationale

- Projets en Guinée, Cameroun, Haïti, Bénin, Sénégal, Indonésie



2021

Communication

- Documents d'information
- Panneaux pédagogiques

On restaure les cours d'eau (ICI Nantes Métropole)

Restaurer le lit d'une rivière
 Le lit d'une rivière est l'espace occupé par son cours d'eau de façon permanente ou temporaire. On distingue le lit mineur (le support) du lit majeur (son environnement). Le lit mineur a un rôle essentiel pour l'être humain : régulation des crues, amélioration de la qualité de l'eau, réserve de biodiversité... Il agit par ses activités hydrauliques : collecte, évacuation, dépôt de sédiments et de déchets. Des interventions sont alors nécessaires : curages, entretien, apport de roches.

Intervenir sur les ouvrages hydrauliques
 Ponts, barrages, biefs, plans d'eau... Ces aménagements construits ou les suivants pour faciliter les activités humaines sont parfois des obstacles à la libre circulation de l'eau et peuvent provoquer des problèmes de contamination des eaux. On agit donc sur le maintien de la continuité écologique. Pour améliorer cette continuité, on construit ou rénove des ouvrages : passes à poissons, seuils, etc.

Restaurer la ripisylve (végétation des berges)
 La ripisylve présente de nombreux avantages : elle agit sur la température de l'eau, limite l'érosion des berges, stabilise et stabilise les berges. Elle agit aussi sur la biodiversité et le paysage. Elle agit aussi sur la qualité de l'eau : elle agit sur la température de l'eau, limite l'érosion des berges, stabilise et stabilise les berges. Elle agit aussi sur la biodiversité et le paysage. Elle agit aussi sur la qualité de l'eau : elle agit sur la température de l'eau, limite l'érosion des berges, stabilise et stabilise les berges. Elle agit aussi sur la biodiversité et le paysage.

Restaurer les zones humides
 Les zones humides sont des espaces naturels importants qui jouent un rôle de filtre à pollution et de stockage de l'eau. Elles sont riches en biodiversité et jouent un rôle important dans la qualité de l'eau. Pour restaurer ces zones humides, on agit sur la végétation, les sols, etc.

Lutter contre les espèces invasives
 Les espèces invasives sont des espèces animales ou végétales étrangères qui nuisent à la biodiversité locale. Pour lutter contre ces espèces, on agit sur la prévention, le contrôle, etc.

VOTRE PFAC
 PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En savoir plus : metropole.nantes.fr/restauration-rivieres

DÉCHETS, PROPRETÉ, EAU, ÉNERGIE

Les perspectives

- Stratégie de communication Politique de l'Eau finalisée pour été 2022
- Baromètre de satisfaction PPEAU – automne 2022



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

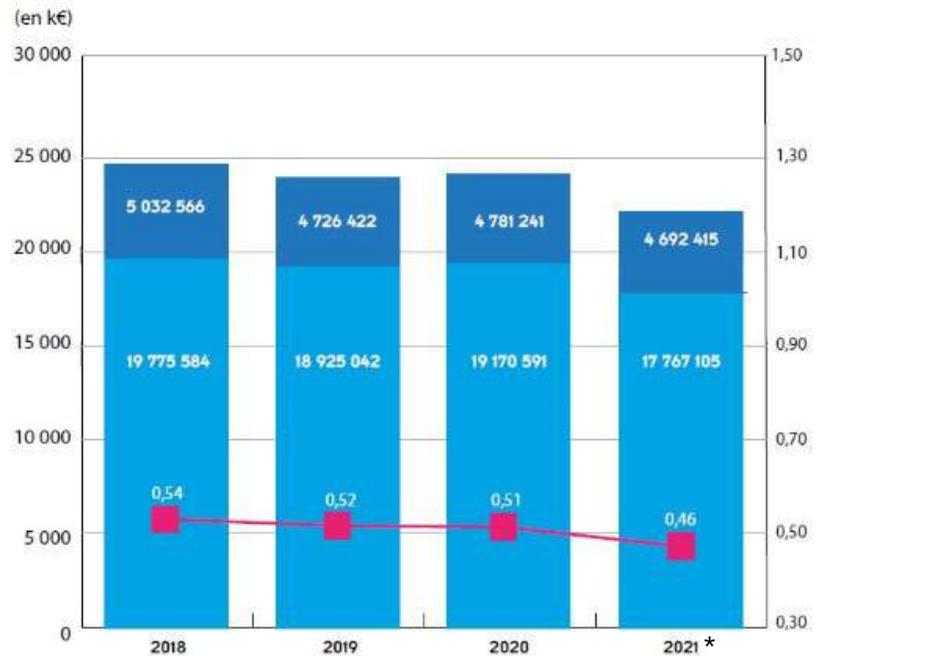
ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Nantes
SLO
Métropole



**AXE V : valorisation des
ressources et diminution
de l'empreinte écologique**

La consommation énergétique des services eau et assainissement



- Consommation annuelle pour la distribution (kWh)
- Consommation annuelle pour la production (kWh)
- Consommation d'énergie totale du service eau potable par m³ distribué et vendu en gros (kWh/m³)

* données manquantes sur la production en décembre 2021

Eau potable

Conso énergie

- 80 % production
- 20 % distribution,

Ratio = 0,46 kWh/m³ produit et distribué

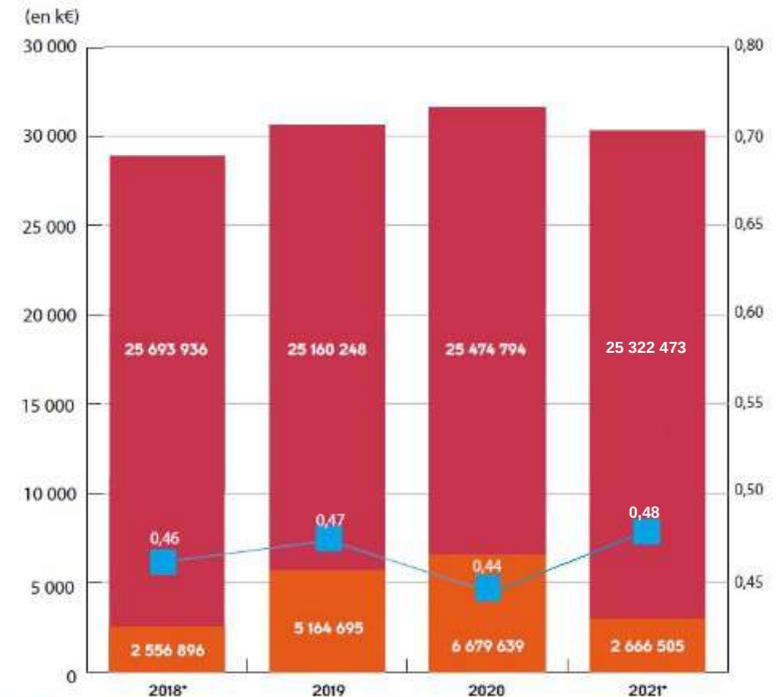
Consommation énergétique (ratio) qui suit une **tendance à la baisse**

Assainissement

Conso énergie

- 91 % traitement
- 9 % collecte*

Ratio très **variable en fonction des volumes traités** (apports d'eaux claires parasites)



- Consommation annuelle pour le traitement (kWh)
- Consommation annuelle pour la collecte (kWh)
- Consommation d'énergie liée au traitement par m³ traité (kWh/m³)

* données manquantes sur la collecte en 2018 et 2021

Valorisation ressources et diminution empreinte écologique : actions en cours et à venir

Eau potable

- Communication, sensibilisation économies d'eau (scolaires...)
- Réduction pertes en eau distribuée, augmentation rendement
- Innovation énergétique contrats opérateurs

2021

Assainissement

- Mise en place biogaz STEP Petite Californie
- Poursuite schéma directeur boues
- Comité scientifique SUEZ, recherche d'innovation
- Innovation énergétique contrats opérateurs



Les perspectives

- Lancement démarche audit énergétique puis déploiement d'actions de réduction GES / conso énergétique
- Démarche économies d'eau (AAP agence de l'eau)
- Moyens humains renforcés dans les services (poste dédié énergie/ éco d'eau)
- Evolution valorisation des boues suite schéma directeur : prise en compte enjeux réglementaires et de transition écologique
- Poursuite démarche d'innovation (comité scientifique, nouveaux contrats opérateurs 2026)



Rapport annuel sur l'eau 2021

Prix et qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement



Nantes
Métropole

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

SLOW



Éléments financiers

PPI eau et assainissement 2021-2026

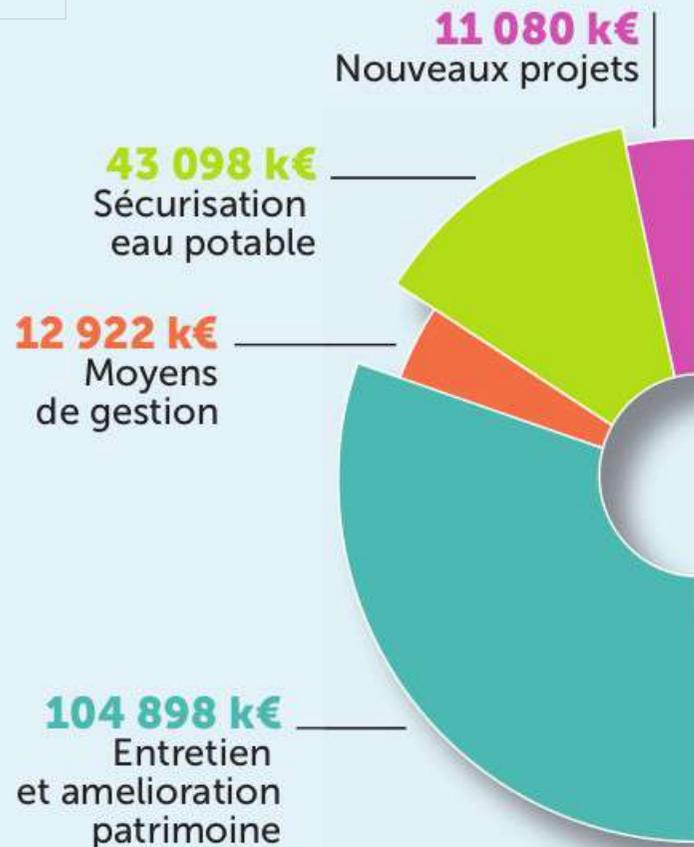
CHIFFRES CLEFS

2021 - 2026



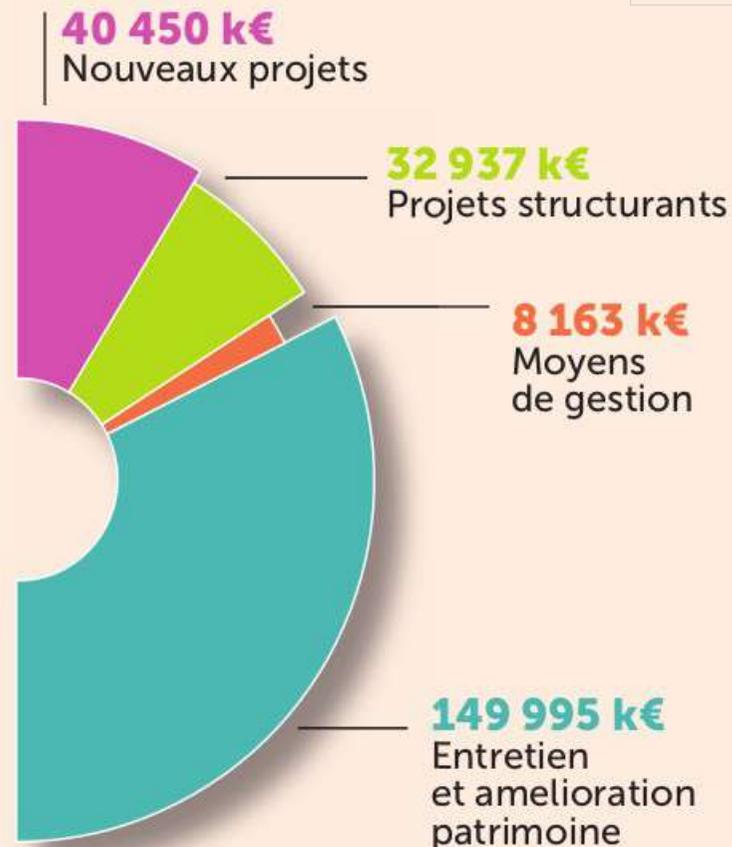
x 1,5
p/r 2015-2020

PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENTS (PPI)
DU **SERVICE EAU POTABLE**
TOTAL 171 998 k€



x 2
p/r 2015-2020

PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENTS (PPI)
DU **SERVICE ASSAINISSEMENT**
TOTAL 231 545 k€



CHIFFRES CLEFS 2021

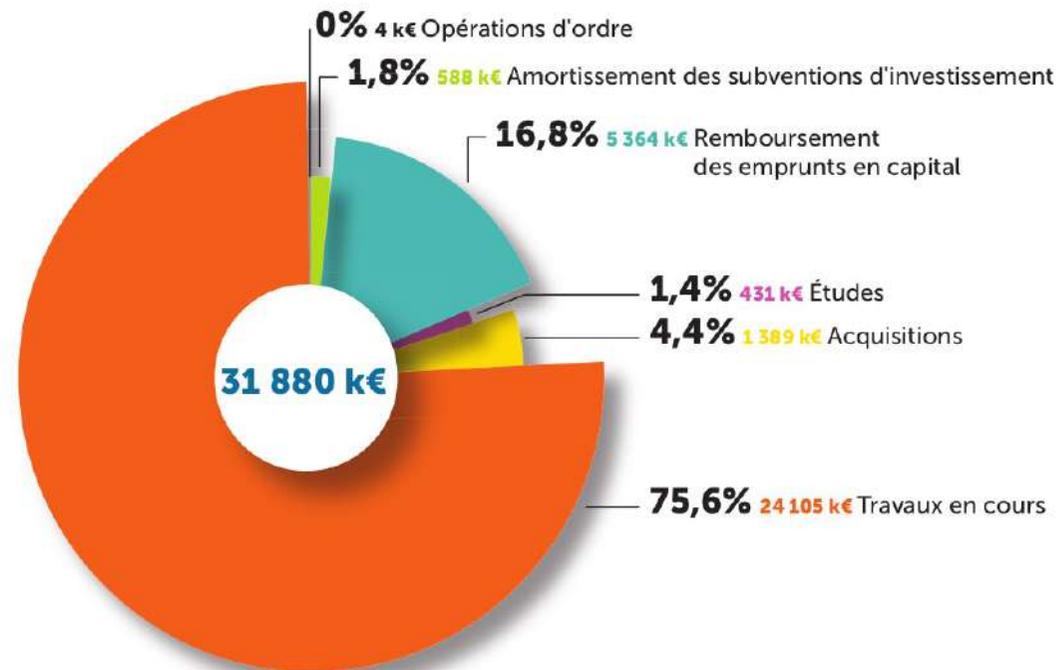
Le budget d'exploitation

- **47 M€ de dépenses** (+13 % par rapport à 2020)
dont 30 % de charges de personnel, 40 % de charges à caractère général, 6 % d'achats d'eau en gros
- **65 M€ de recettes** (+9 % par rapport à 2020)
dont 55 % de vente d'eau aux abonnés, 29 % d'abonnements eau, 5 % de vente d'eau en gros



Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EAU 2021



CHIFFRES CLEFS 2021

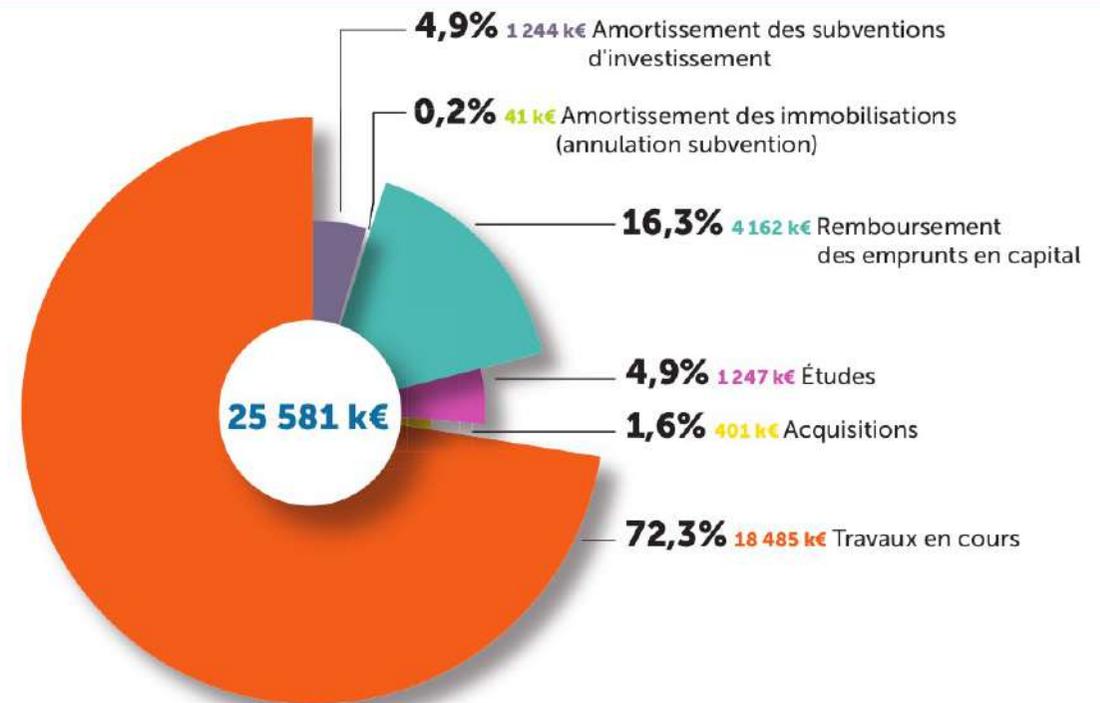
Le budget d'exploitation

- **44 M€ de dépenses** (+7 % par rapport à 2020)
dont 22 % de charges de personnel et 45 % de charges à caractère général
- **59 M€ de recettes** (+20 % par rapport à 2020)
dont 70 % de redevances assainissement collectif, 16 % de PFAC



Le budget d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2021



Impayés et durée d'extinction de la dette

Eau potable

- Un montant d'impayés élevé = **1,5 M€** (-15 % par rapport à 2020), soit **7€/abonné**
- Encours total de la dette = 53 M€ (-9%, 234€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante

2021

Assainissement

- Un montant d'impayés élevé = **1,1 M€** (-16 % par rapport à 2020), soit **5€/abonné**
- Encours total de la dette = 12,5 M€ (-25%, 57€/abonné)
- Capacité de désendettement satisfaisante

Taux d'impayés

Eau et Assainissement
2,5%

Durée extinction dette

Eau : 2,4 ans
Assainissement : 0,5 an

Mais de gros investissements à venir



Les perspectives

- Plan d'actions impayés, convention DGFIP
- Nouvelle recette taxe GEMAPI à partir de 2023
- Quel impact de la conjoncture actuelle ?



Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

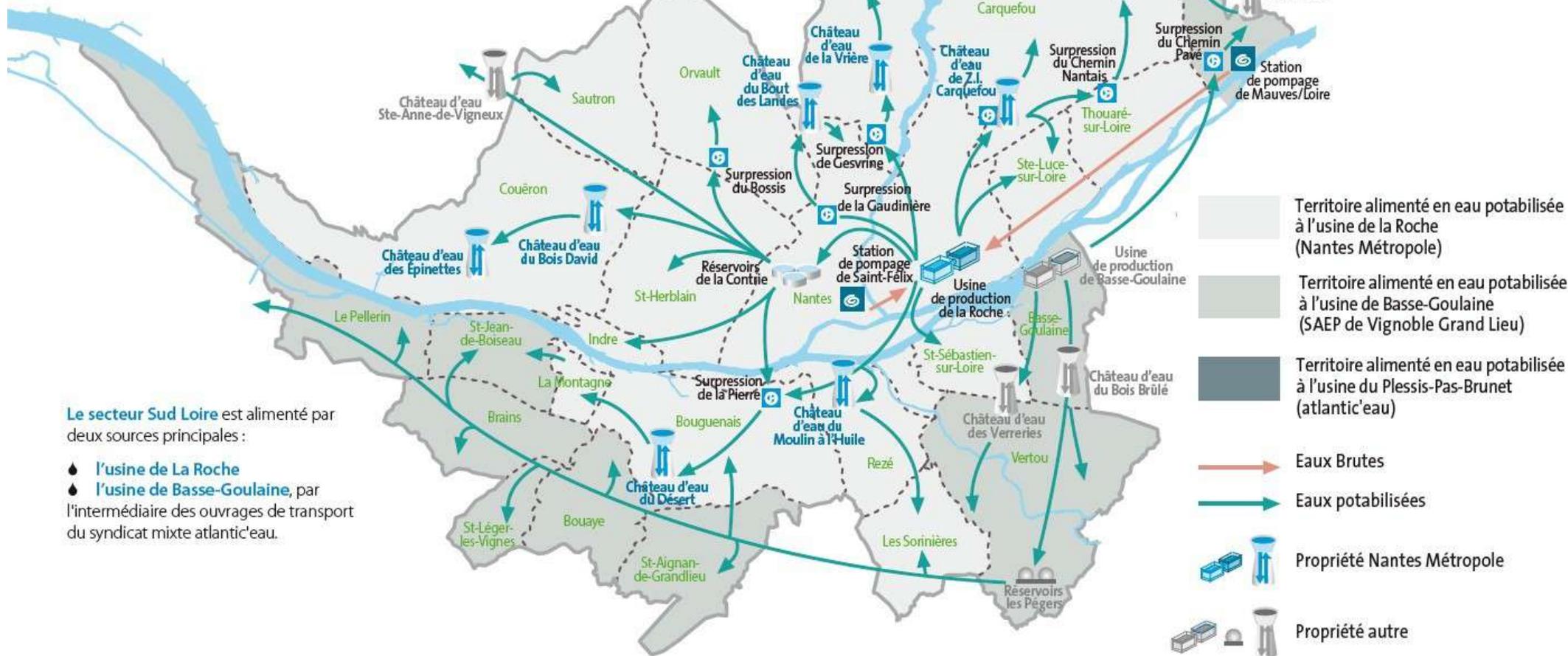
Publié le 05/12/2022

 SLO

ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

ANNEXES

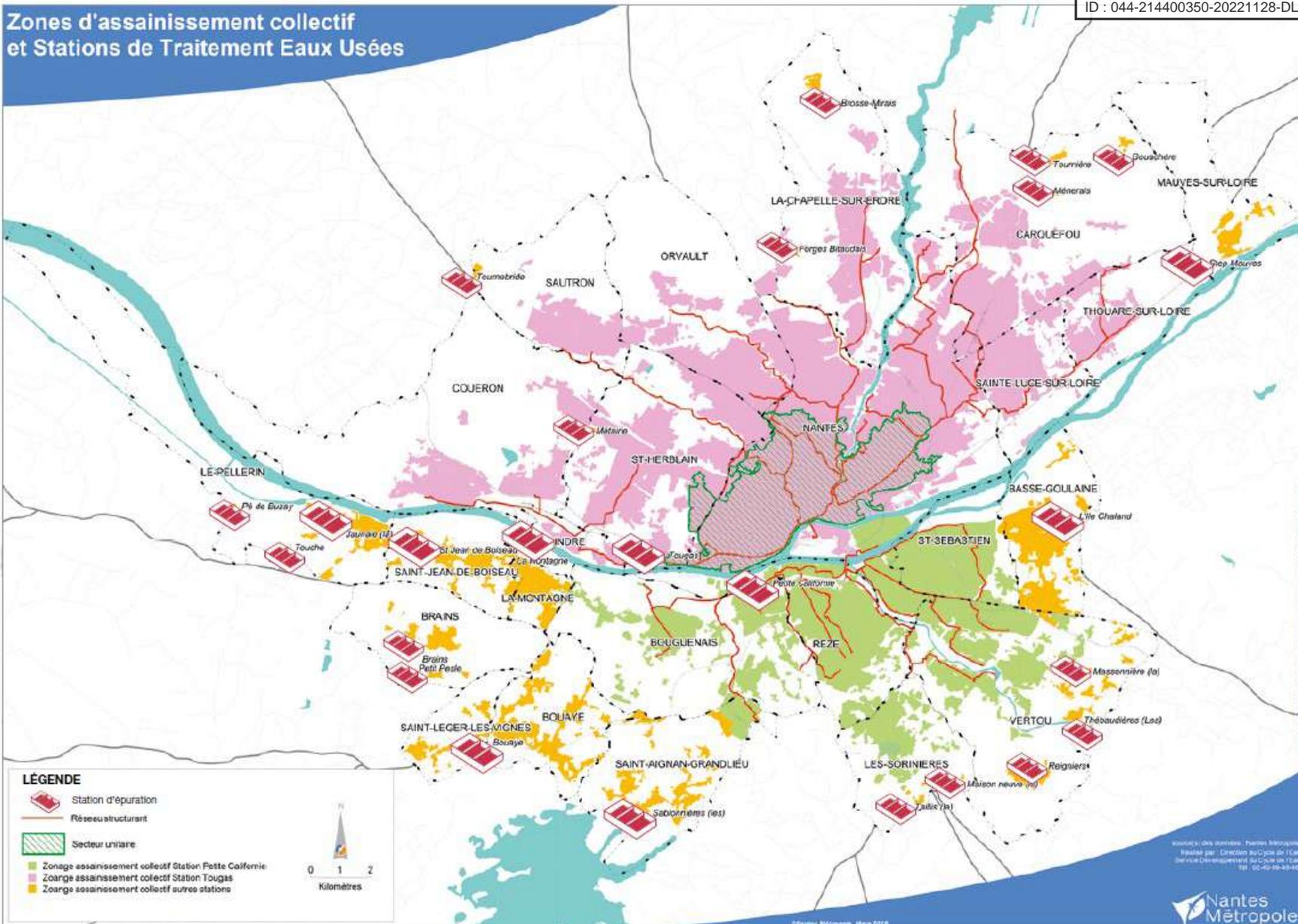
Le secteur Nord Loire est alimenté principalement par l'usine de La Roche. Le réseau s'organise autour des réservoirs de la Contrie (122 000 m³ de capacité). Quelques secteurs sont alimentés par d'autres ressources en particulier le nord de la Chapelle-sur-Erdre qui s'approvisionne auprès de l'usine de Plessis-Pas-Brunet, propriété du syndicat mixte atlantic'eau.



Le secteur Sud Loire est alimenté par deux sources principales :

- ◆ l'usine de La Roche
- ◆ l'usine de Basse-Goulaine, par l'intermédiaire des ouvrages de transport du syndicat mixte atlantic'eau.

Zones d'assainissement collectif et Stations de Traitement Eaux Usées



2021

NOS DÉCHETS
ONT DE LA
RESSOURCE



2021

RAPPORT ANNUEL

agissons ensemble pour une métropole sobre et engagée

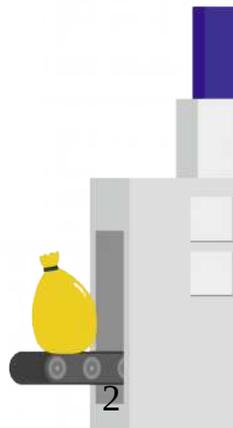
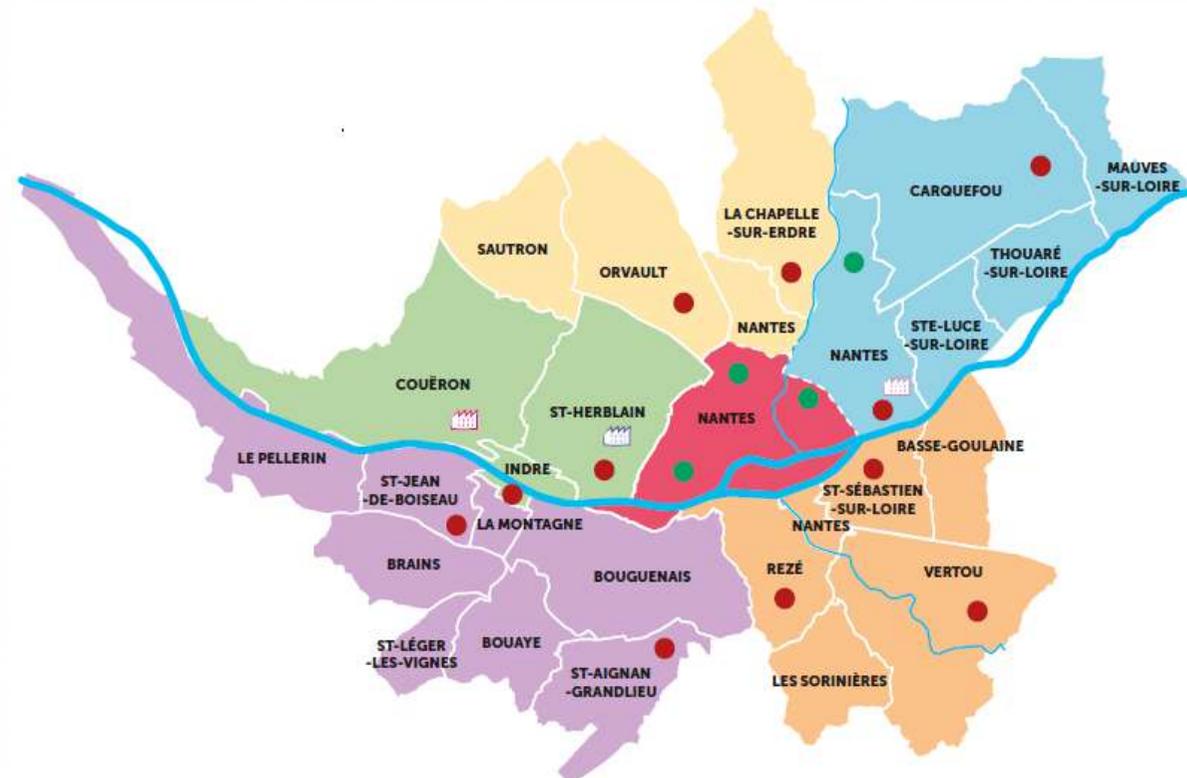


Le Service public de prévention et gestion des déchets Nantes Métropole

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le 05/12/2022
ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Prévention, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés
des 24 communes de Nantes Métropole

- Déchèterie
- Écopoint
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ARC-EN-CIEL 2034
- 🏭 Plateforme de déchets verts de Saint-Herblain
- 🏭 Usine de traitement et de valorisation des déchets ALCÉA



Le Service public de prévention et gestion des déchets Nantes Métropole

Politique publique Déchets, adoptée en 2021 par les élus métropolitains

Nantes Métropole, territoire sobre en ressources et engagé :

- réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés et lutter contre les gaspillages avec l'objectif de - 20 % de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (hors gravats, en kg/hab/an).

Nantes Métropole, territoire moteur de l'économie circulaire à toutes les échelles :

- améliorer la valorisation matière des déchets à travers le recyclage et la valorisation organique, avec un objectif de 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés (ou DMA) en 2030 (hors gravats et déchets dangereux).

Nantes Métropole, collectivité exemplaire dans la mise en œuvre du service public Déchets :

- proposer un service de qualité en maîtrisant l'impact environnemental des activités et en assurant la sécurité des agents et des usagers, avec une démarche de certification Qualité, Sécurité et Environnement.

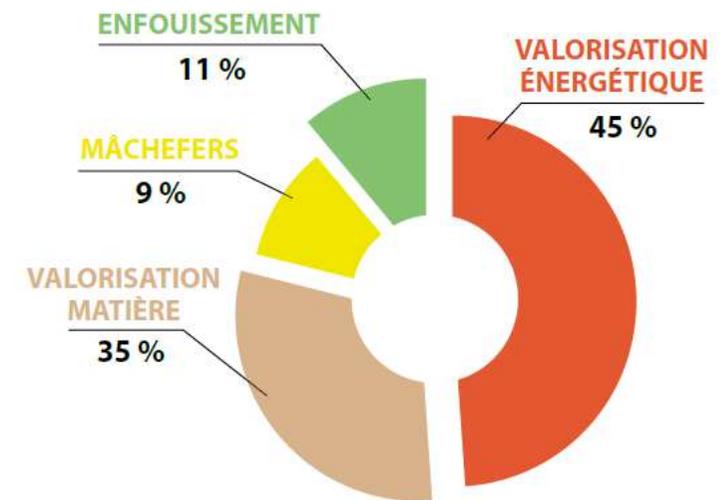
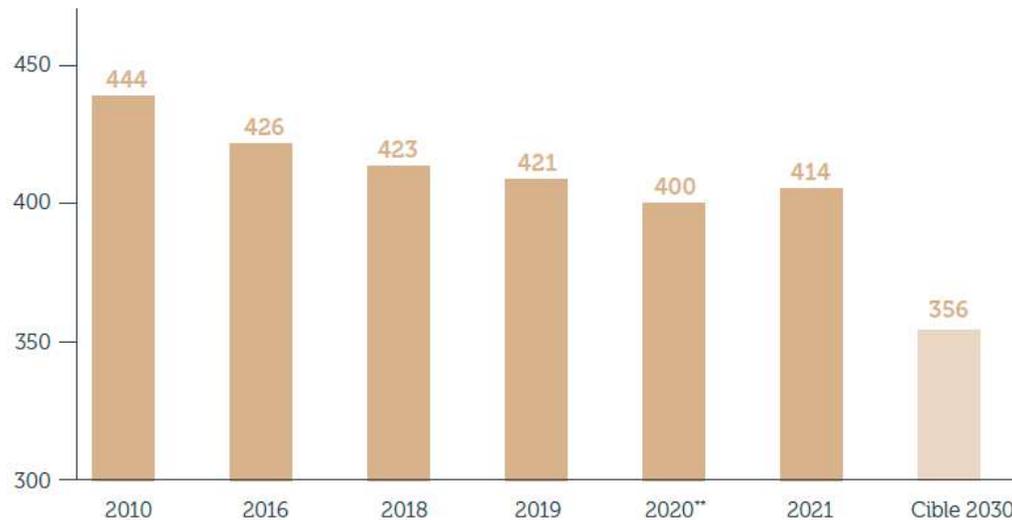
Certification QSE (Qualité Sécurité Environnement) en Octobre 2021



Une politique publique avec des objectifs ambitieux

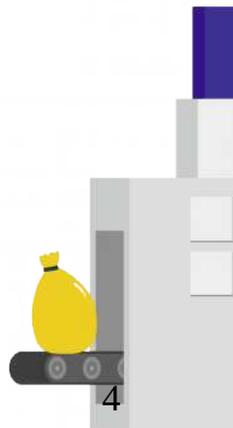
D'ici 2030, réduire de 20 % les déchets ménagers et assimilés par rapport à 2020 (en kg/hab/an, hors gravats)

Atteindre 65 % de valorisation matière des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030 (hors gravats et déchets dangereux)



En 2021, -7 % de déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010

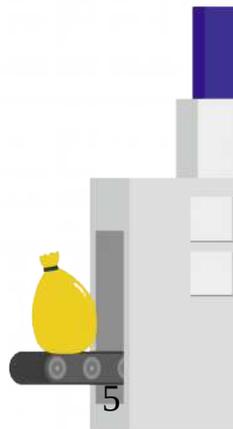
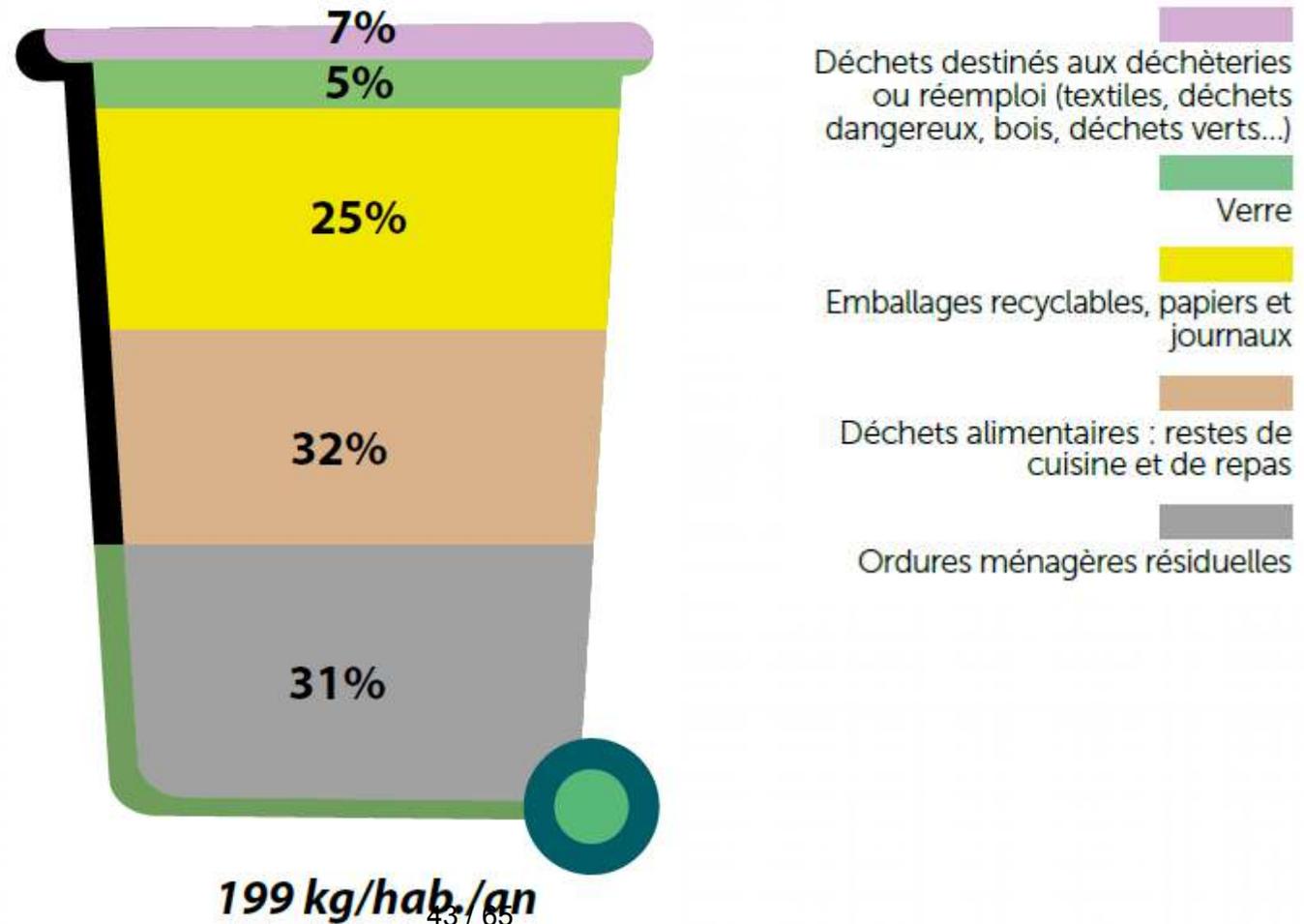
Taux de valorisation en 2021



Des marges de manœuvre dans les ordures ménagères résiduelles

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le 05/12/2022
ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

PORTRAIT DE NOS POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)



Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le 05/12/2022
ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE



326 292 tonnes
de déchets ménagers
et assimilés collectés

COLLECTE
OMR



90 035 T

COLLECTE
TRI'SAC



50 425 T

COLLECTE
SÉLECTIVE
PAP⁽¹⁾
(Bacs et sacs
jaunes translucides)



22 283 T

VERRE
PAV⁽²⁾ + Professionnels



19 161 T

TOUT VENANT



29 658 T

DÉCHETS VERTS⁽³⁾



35 124 T

GRAVATS



42 640

BOIS



9 678 T



189 732 tonnes
collectées en porte à porte
et apport volontaire

136 560 tonnes
collectées en déchèteries

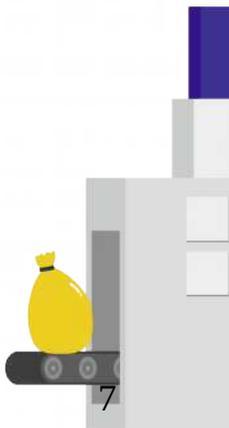


LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA) 2021-2026

Adopté en décembre 2021

8 grands axes :

1. Sensibiliser à la prévention des déchets ;
2. Réduire le gaspillage alimentaire ;
3. Valoriser au plus près les déchets alimentaires et de jardin ;
4. Promouvoir une consommation sobre ;
5. Allonger la durée de vie des objets et leur réemploi ;
6. Devenir des collectivités exemplaires ;
7. Encourager les professionnels et organisateurs d'évènements ;
8. Étudier des financements incitatifs.



SENSIBILISATION DES PUBLICS – TEMPS FORTS 2021

**Défi
citoyen
zéro
déchet :**
110 foyers

- 29 %
de déchets produits
en 3 mois
pour les familles
du défi citoyen
zéro déchet

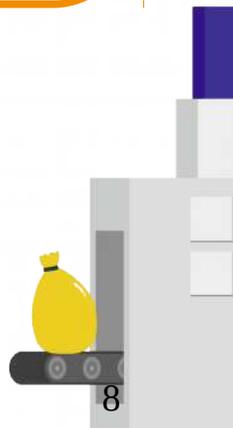
**La semaine
européenne
de réduction des
déchets**
sur la thématique du
réemploi et de la
réparation des objets
1500 personnes touchées

**Des interventions
de l'équipe
d'ambassadeurs
zéro déchet :**
249 animations pour
4 800 habitants

2290 élèves

**La poursuite de
l'information**
sur les nouvelles
consignes de tri auprès
des habitants des
13 communes qui
n'avaient pas été vues
en 2021
(39 165 foyers touchés)

La Grande Table de l'Agglo,
village d'informations et d'animations
pour sensibiliser le public au gaspillage
alimentaire, au festival Franquette à
Saint-Sébastien sur-Loire, les 4 et 5
septembre 2021.



Plan de prévention du gaspillage alimentaire

INFORMER, FORMER ET SENSIBILISER

Scolaires : 20
classes ont testé
le module
pédagogique sur le
Gaspillage
alimentaire.

Grand public :
Grande table de
l'agglo

ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS

Création de la carte
AIDALIM pour faciliter la
mise en relation des
restaurateurs
d'événements et des
structures du don
alimentaire
Sessions de formations
pour les organisateurs à
l'antigaspillage alimentaire
et au don alimentaire.

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEURS ACTIONS

- Création et diffusion d'un nouvel outil :
l'annuaire des acteurs et solutions pour réduire le
gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire.
- En restauration collective : lancement d'un
premier marché groupé Nantes Métropole –
Villes (formation, diagnostic gaspillage
alimentaire, plan d'action).
Pour les communes intéressées à la réduction
du gaspillage alimentaire : accompagnement par
un cabinet prestataire pour 2 ans
2021 : 8 communes et 21 restaurants
accompagnés.
- Marchés « de plein vent », lancement le 1^{er}
décembre 2020 de l'expérimentation sur le
marché de Bellevue Saint-Herblain : tri et
distribution des invendus alimentaires et
compostage



Compostage de proximité et broyage

Renforcement des actions pour le développement du compostage de proximité des restes alimentaires et du broyage des végétaux :

1 258

nouveaux foyers ont bénéficié du dispositif d'aide pour l'achat d'un composteur/ lombricomposteur (19 800 foyers depuis 2010)

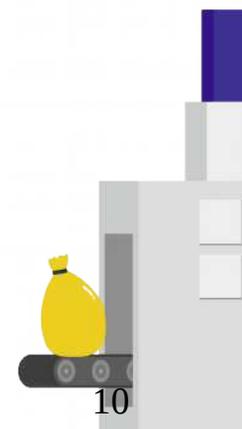
271

sites de compostage partagés ouverts aux habitants

Marché avec l'association **Compostri** pour accompagner les habitants dans le compostage collectif citoyen

311

Collectifs d'habitants ont bénéficié de l'aide financière à l'achat d'un broyeur à végétaux.



Le réemploi

- Le réemploi : poursuite des actions pour le développement du réemploi des objets

Des projets portés par le milieu associatif

(ressourceries® de quartier, ateliers de réparation...) et une réflexion globale animée par le réseau des Écossolies, soutenue financièrement par Nantes Métropole et France Active Pays de la Loire, pour accompagner le développement d'une filière réemploi et réparation sur le territoire



340 tonnes d'objets et meubles provenant des déchèteries et écopoints réutilisés, redonnés ou revendus par les associations.

49 / 65

La mobilisation des bailleurs sociaux

, qui mettent à disposition des locaux pour le pré-tri, la collecte d'objets et encombrants, la mise en place de partenariats, l'implication d'habitants-ambassadeurs.

1 501 tonnes de textile collectées par la structure d'insertion Le Relais Atlantique et les acteurs du réemploi



Les opérateurs publics de collecte

1 JANVRAIE

12 Boulevard du général Pierre Koenig - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Ouest + Nantes Nord
Activités spécifiques : collecte des points d'apport volontaire déchets recyclables et verre + entretien et maintenance de l'ensemble des points d'apport volontaire

2

GRANDE BRETAGNE

38/40 rue de Grande-Bretagne - Carquefou

70 rue du Perray - Nantes
Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Nord + Nantes Est
Activités spécifiques : collecte dépôts sauvages + encombrants, gestion des bacs roulants + conteneurs pour les fêtes et manifestations

3

ÉTIER

255 rue de l'Étier - Nantes

Collecte OMR + déchets recyclables : Nantes Centre + Nantes Sud
Activités spécifiques : collecte des points d'apport volontaire Tri'Sac + maintenance véhicule + collectes spécifiques centre-ville

4

RÉGIE DU SUD OUEST

3 boulevard Nelson-Mandela - Bouguenais

Collecte OMR + déchets recyclables : Saint-Jean-de-Boiseau + Le Pellerin + La Montagne
Activités spécifiques : gestion des bacs



Les opérateurs privés de collecte

VEOLIA

Collecte OM + déchets recyclables

sur Couëron, Indre, Saint Herblain

Collecte encombrants sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nantes

VÉOLIA : Collecte OMR + déchets recyclables sur Couëron, Indre, Saint-Herblain. Collecte encombrants sur l'ensemble des communes de la Métropole hors Nantes.

URBASER ENVIRONNEMENT

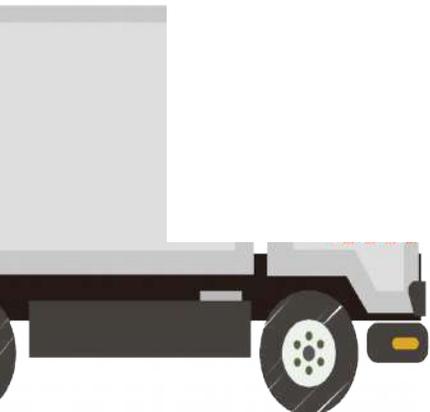
Collecte OM + déchets recyclables sur Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Thouaré sur Loire, Mauves sur Loire, Saint Luce sur Loire, Carquefou

SUEZ RV OUEST

Collecte OM + déchets

recyclables sur Basse-Goulaine, Saint Sébastien sur Loire, Vertou, Rezé, Les Sorinières, Bouguenais, Saint Aignan de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Léger les Vignes

Collecte verre sur l'ensemble des communes de la Métropole, hors Nantes



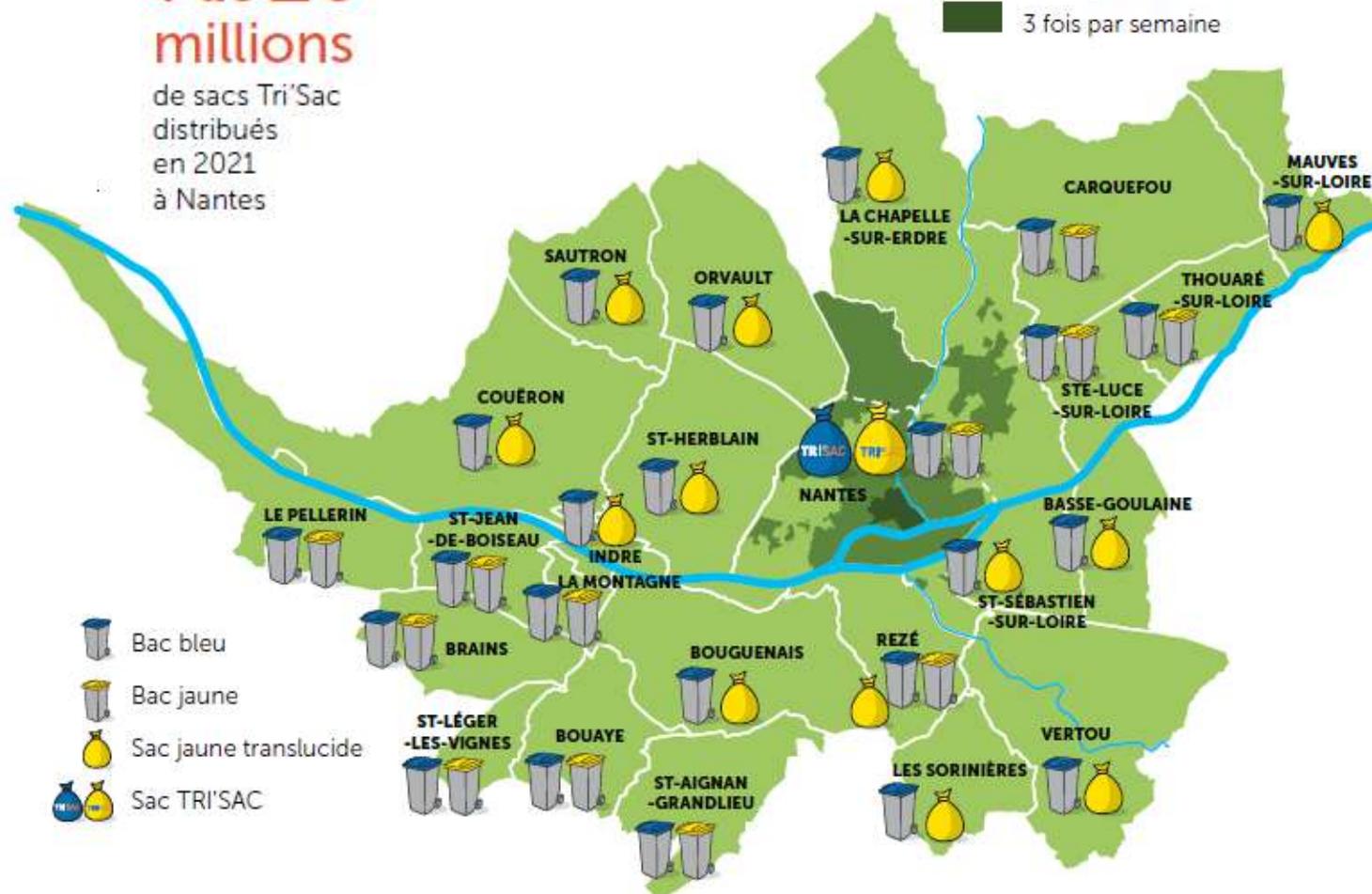
Collecte en porte à porte

+ de 16 millions

de sacs Tri'Sac distribués en 2021 à Nantes

Fréquences de collecte en porte à porte

- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois par semaine



En 2021

5 514 180

sacs jaunes translucides mis en circulation pour

75 557

foyers environ soit une consommation moyenne de

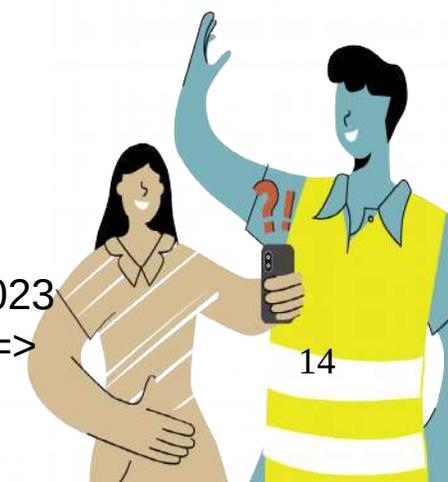
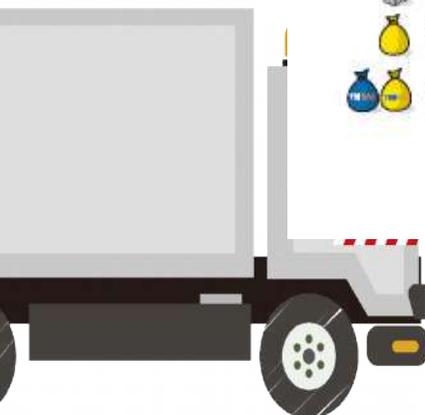
2,4

rouleaux de sacs par foyer

23

relais municipaux et métropolitains pour les sacs translucides

En lien avec la conteneurisation en bacs jaunes à venir sur 2022 et 2023 (dans un objectif d'amélioration des conditions de travail des agents) => études préalables entre mai et novembre 2021.

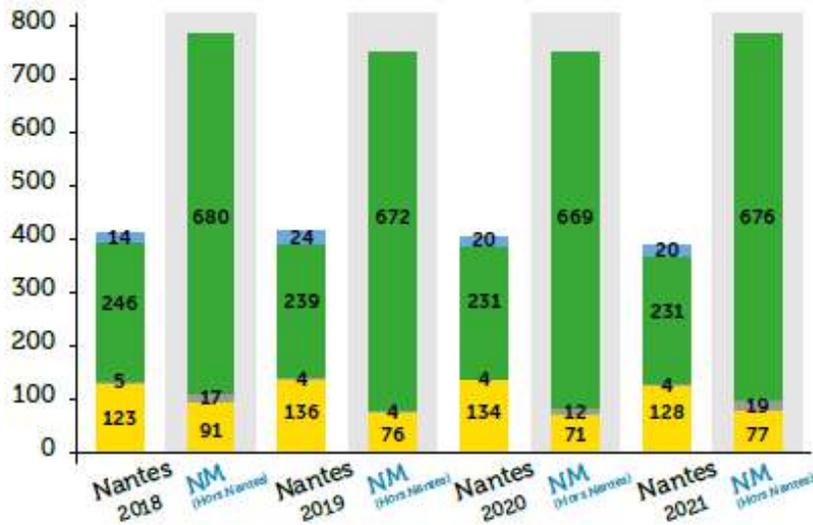


La précollecte

Collecte en point d'apport volontaire

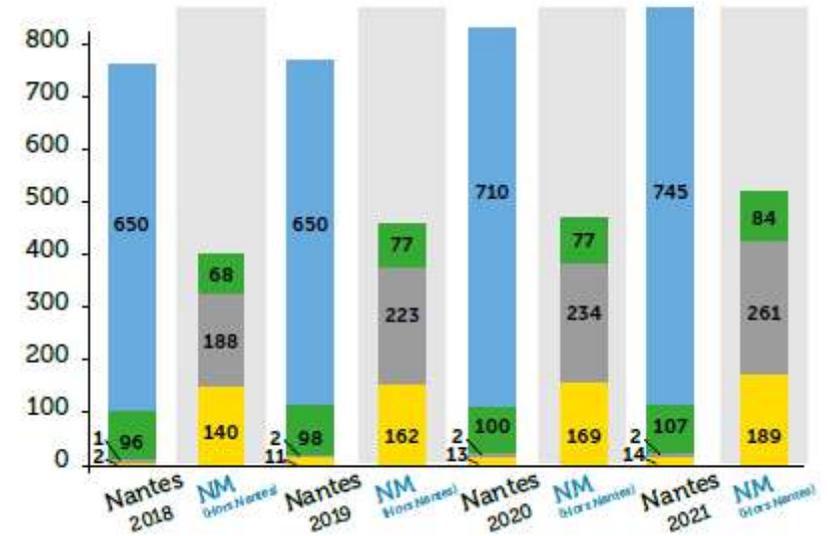
Envoyé en préfecture le 05/12/2022
 Reçu en préfecture le 05/12/2022
 Publié le 05/12/2022
 ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

PAV AÉRIENS



- Verre
- Déchets recyclables
- Tri'Sac
- Ordures ménagères

PAV ENTERRÉS



1402
conteneurs enterrés

1160
conteneurs aériens dont

907
53 / 65
pour le verre

1328
conteneurs enterrés



11

déchèteries

4

écopoints
pour un
tonnage
accueilli
de

136 560

tonnes

2 125 500

Nombre de passages sur
l'ensemble des déchèteries
pour 2021



ACTIONS 2021

Déploiement de la collecte du polystyrène sur toutes les déchèteries, les écopoints et sur le marché de la petite Hollande.

Développement de la collecte des huiles alimentaires sur les déchèteries de Rezé, Nantes et Saint-Herblain.

Test avec Corépile de la collecte des batteries de mobilité (ex: vélos à assistance électrique) sur les déchèteries de Rezé et de Nantes.

L'écopoint de Chantenay a été entièrement rénové et a accueilli de nouveaux locaux pour les agents, ainsi qu'un espace de réemploi. Le réseau d'assainissement a été mis aux normes à l'occasion de ces travaux

Des travaux d'amélioration de sécurisation ont eu lieu sur la déchèterie de la Prairie de Mauves : une benne de collecte du mobilier professionnel a été mise en place sur le centre de tri des encombrants et les mesures de sécurité pour les apporteurs ont été renforcées.



DEVELOPPEMENT DES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier 2021, l'ensemble de la Métropole est passé en extension des consignes de tri des emballages plastiques.

Sur Nantes : + 12,7 % de déchets recyclables collectés (2021/2019)

Sur les communes de la régie du Sud Ouest : + 8,9 % (2021/2019)

Communes hors régies : + 15,4 % (2021/2019)

ÉLARGISSEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À TOUT LE QUARTIER NANTES NORD

25 000 habitants concernés par cette nouvelle collecte réalisée en apport volontaire uniquement.
215 points de collecte ont été installés et mis en service sur le quartier



75 %

des foyers touchés par la campagne d'information en porte-à-porte

7 690

seaux à compost distribués

5,5

tonnes de déchets alimentaires collectés chaque semaine en moyenne depuis décembre 2021



Présentation

ORGANISATION DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DMA :

Les ordures ménagères, la collecte sélective et le tout-venant issus des déchèteries sont traités dans le cadre de contrats de délégation de service public (DSP) :

ARC-EN-CIEL 2034 (VÉOLIA) et ALCÉA (Séché Environnement)

Les déchets verts issus des déchèteries sont traités via deux marchés publics :

Grandjouan Saco (exploitation de la plate-forme de traitement des déchets verts de Nantes Métropole située à Saint-Herblain) et Ecosys puis Suez organique depuis mars 2020

Les autres déchets collectés en déchèteries sont traités via les filières REP quand elles existent, ou dans le cadre de marchés publics pour les autres :

Bois, papier, gravats, ferrailles, batteries et petites bouteilles de gaz, Filières REP : déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets dangereux (DDS), ampoules et néons et meubles.

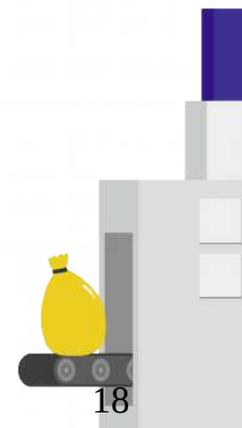
L'amiante liée est apportée directement par les usagers sur les sites suivants : Ecoterre Charier CM (Le Cellier) et Séché Environnement (Vallet).

ANCIENNE DÉCHARGE DE LA PRAIRIE DE MAUVES

Des études en cours

ANCIENNE DÉCHARGE DE TOUGAS

Post-exploitation jusqu'au 31/12/2022



ALCEA

– Unité de Valorisation Énergétique :

- Tonnage 2021 : 146 852T dont 117 897T proviennent de NM
- Valorisation énergétique :
 - Vente de chaleur au Réseau de chaleur
 - Production et vente d'électricité

– Atelier Tri'Sac :

- Tonnage 2021 : 50 425 T (sacs bleus + sacs jaunes)

Fait marquant 2021

Modernisation du pont roulant

79 %
d'énergie
produite
valorisée
à ALCEA
en 2021



Grâce aux déchets
191 584
MWh
de chaleur vendus au
réseau de chaleur

3 886
MWh
d'électricité produits,
dont
1186 MWh
vendus



ARC EN CIEL 2034

UVE (Unité de Valorisation Énergétique) :

Tonnages entrants : 96430 T en 2021 dont 29 580 T pour Nantes Métropole

ATCS

Tonnage entrant: 40 320 T dont 26 946 T pour Nantes Métropole

ATV (Atelier Tout Venant) :

Tonnage entrant: 30160 T pour Nantes Métropole

Faits marquants 2021 :

l'UVE a été raccordée au nouveau réseau de chaleur Nord Chézine (2021 est la 1^{re} année complète de livraison au réseau)



Grâce aux déchets

52 681
MWh

de chaleur produits et
vendus au réseau de
chaleur urbain

28 851
MWh

d'électricité produits
(auto-consommés ou
vendus à EDF)

38 377
MWh

de vapeur produits et
vendus à Arcelor Mittal



Le traitement et la valorisation

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

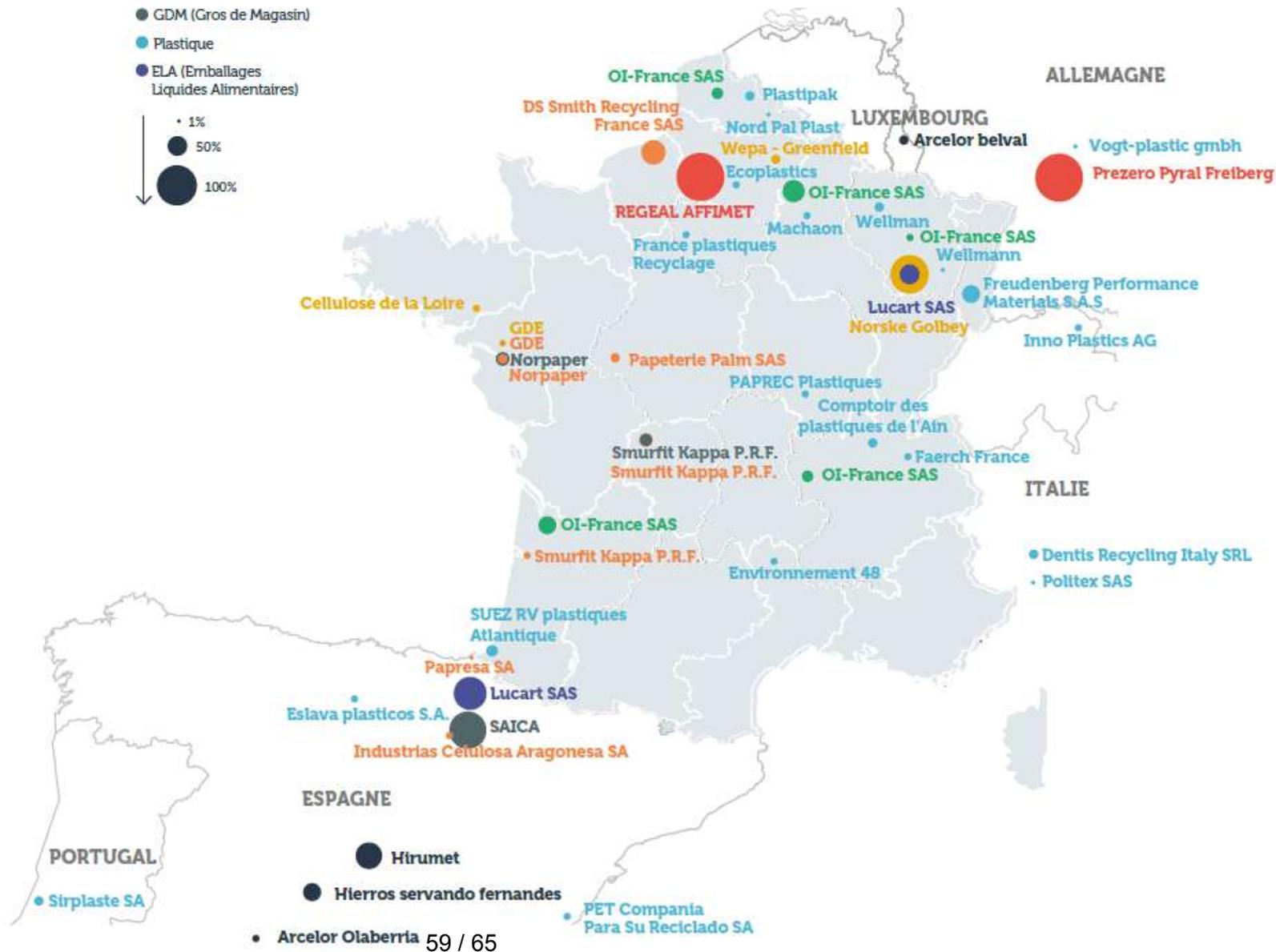
Publié le 05/12/2022



ID : 044-214400350-20221128-DL_2022_11_02-DE

Cartographie des repreneurs des matières issues du tri

- Acier issu de la collecte sélective
 - Aluminium issu de la collecte sélective
 - Papiers, revues
 - Carton
 - Verre
 - GDM (Gros de Magasin)
 - Plastique
 - ELA (Emballages Liquides Alimentaires)
- 1%
● 50%
● 100%



LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) ET LA REDEVANCE SPÉCIALE (RS)

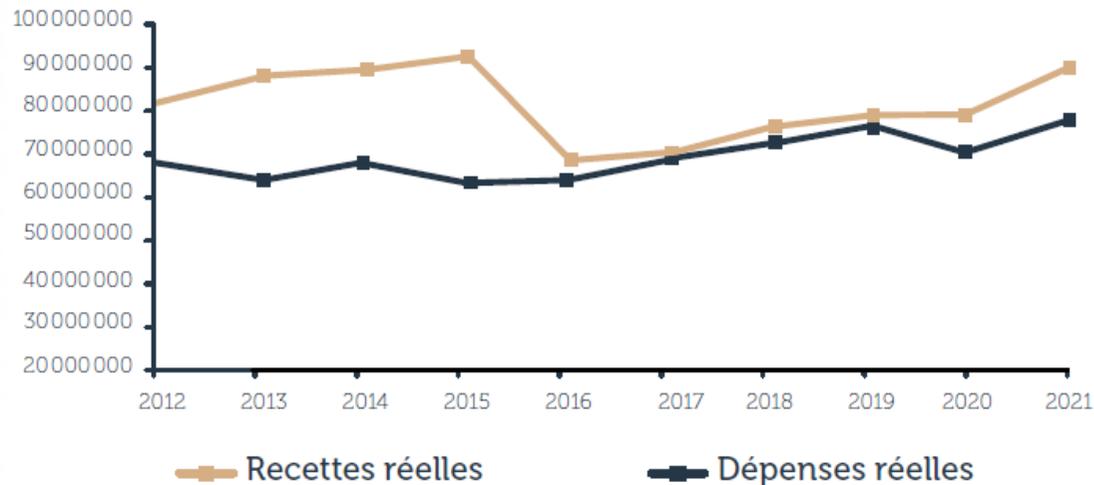
TEOM en 2021 :
66 357 358 € (+ 2,4 %)

RS en 2021 :
2 065 469 € (+2,36 %)



Fonctionnement / résultat comptable

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (EN€)



BUDGET D'INVESTISSEMENT EN 2021

10,309 M€

de dépenses dont :

5,29 M€ pour l'achat de véhicules de collecte

1,12 M€ de mobilier de collecte (bacs et conteneurs)

2,2 M€ de maintien de patrimoine (travaux, équipements)

1 M€ de remboursement de capital

2,592 M€

de recettes

BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 2021

78,261 M€

de dépenses

+12,3 % par rapport à 2020

89,485 M€

de recettes

+15,29 % par rapport à 2020

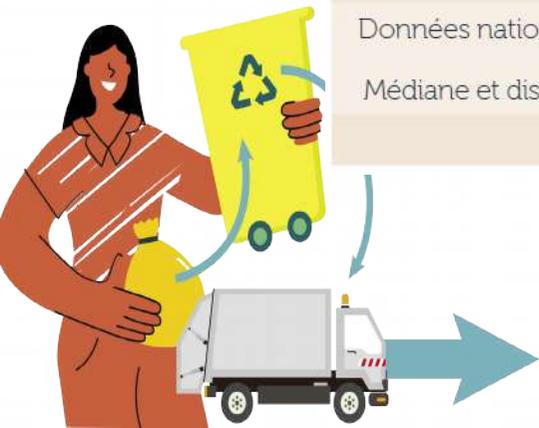


COÛTS ANALYTIQUES À L'HABITANT

POSITIONNEMENT DE NANTES MÉTROPOLE AU NIVEAU NATIONAL

COÛT AIDÉ EN € HT/HABITANT	FLUX DE DÉCHETS					
	OMR	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Autres	Total tous flux
2019	40	1,1	19	19	13	92
2020*	37	1,2	21	18	16	92
2021	38	1,6	20	19	17	96
Données nationales (ADEME), édition 2019 (1) Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	53 [42 ; 74]	1,6 [0,7 ; 3,0]	11 [5 ; 20]	17 [8 ; 27]		95 [72 ; 126]
Écart 2021-2020	4 %	28 %	-1 %	5 %		4 %

COÛT AIDÉ EN € HT/TONNE	FLUX DE DÉCHETS				
	OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Total tous flux
2019	194	34	477	146	204
2020*	184	38	564	157	214
2021	198	50	487	142	218
Données nationales (ADEME), édition 2019 (1) Typologie d'habitat URBAIN Médiane et dispersion (80 % des collectivités)	213 [174 ; 288]	55 [30 ; 129]	236 [96 ; 441]	129 [93 ; 182]	
Écart 2021-2020	8 %	32 %	-14 %	-9 %	2 %





« Le meilleur
déchet c'est
celui que l'on ne
produit pas »



Déchèterie La Chapelle-sur-Erdre : Tonnages par nature de déchets

Pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fréquentation 201274 passages

Bois	CS	
Bois	Carton	Papier
700,06	495,98	87,78

DDM												
Acides	Aérosols	Bases	Combustibles	DDM7	DDS liquides	DDS vidés	Filtres à huile	Mercurie	Pateux	Phytoprotecteurs	Produits non identifiés	Radiographies
0,14	1,7	0,24	0,18		12,6	2,44	0,06		37,79	1,64	7,91	0,38

DEEE	Dec-spec			Dec-vert	Ferraille	Gravats	REP	Réemploi	Textile	Tt-venant		Total (en tonnes)
DEEE	Batteries	Cartouche enc	Huile	Déchets verts	Ferraille	Gravats	Rep Mobilier	Réemploi	Textiles	DRD (DECH. RESIDUEL DECLASSE)	Tout-venant	
184,43		0,27	7,2	4100,84	176,98	4657,51	848,24			43,44	4640,52	16008,33

Pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Fréquentation 165695 passages

Bois	CS	
Bois	Carton	Papier
668,86	359,2	77,84

DDM												
Acides	Aérosols	Bases	Combustibles	DDM7	DDS liquides	DDS vidés	Filtres à huile	Mercurie	Pateux	Phytoprotecteurs	Produits non identifiés	Radiographies
0,08	1,4	0,26	0,03		7,11	1,82	0,07	0,02	35,14	1,59	6,45	0,24

DEEE	Dec-spec			Dec-vert	Ferraille	Gravats	REP	Réemploi	Textile	Tt-venant	Verre	Total (en tonnes)
DEEE	Batteries	Cartouche enc	Huile	Déchets verts	Ferraille	Gravats	Rep Mobilier	Réemploi	Textiles	Tout-venant	Verre	
138,04	0,32	0,52	8,28	3214,15	111,12	3897,94	597,8			3740,08	162,51	13030,87

Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fréquentation 190031 passages

Bois	CS	
Bois	Carton	Papier
722,66	395,7	24,42

DDM												
Acides	Aérosols	Bases	Bidons de combustibles	Combustibles	DDS liquides	DDS vidés	Filtres à huile	Pateux	Phytoprotecteurs	Produits non identifiés	Radiographies	
0,14	1,74	0,23	0,01	0,13	8,43	1,85	0,04	41,97	2,37	6,72	0,29	

DEEE	Dec-spec			Dec-vert	Ferraille	Gravats	REP	Réemploi	Textile	Tt-venant	Verre	Total (en tonnes)	
DEEE	Amiante	Batteries	Cartouche enc	Huile	Déchets verts	Ferraille	Gravats	Rep Mobilier	Réemploi	Textiles	Tout-venant	Verre	
179,55	0,64		0,64	9,54	3722,17	131,67	3822,5	753,48			4007,9	149,91	13984,7

Collectes La Chapelle-sur-Erdre : Tonnages par nature de déchets

Pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Famille	CS			OM	Tt-venant	Verre	Total (en tonnes)
Nature	Carton *	Multimatériaux	Papier *	OM hors Trisac	Encombrants rues	Verre	
La Chapelle sur Erdre	15,65	1364,77	28,40	3337,08	21,09	703,72	5470,70

Pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Famille	CS			OM	Tt-venant	Verre	Total (en tonnes)
Nature	Carton *	Multimatériaux	Papier *	OM hors Trisac	Encombrants rues	Verre	
La Chapelle sur Erdre	15,72	1353,05	20,11	3611,24	20,18	776,23	5796,53

Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Famille	CS			OM	Tt-venant	Verre	Total (en tonnes)
Nature	Carton *	Multimatériaux	Papier *	OM hors Trisac	Encombrants rues	Verre	
La Chapelle sur Erdre	25,35	1364,09	19,29	3630,30	19,45	628,92	5687,39

Glossaire

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEEE/ Déchets d'Équipement Électrique ou Électronique